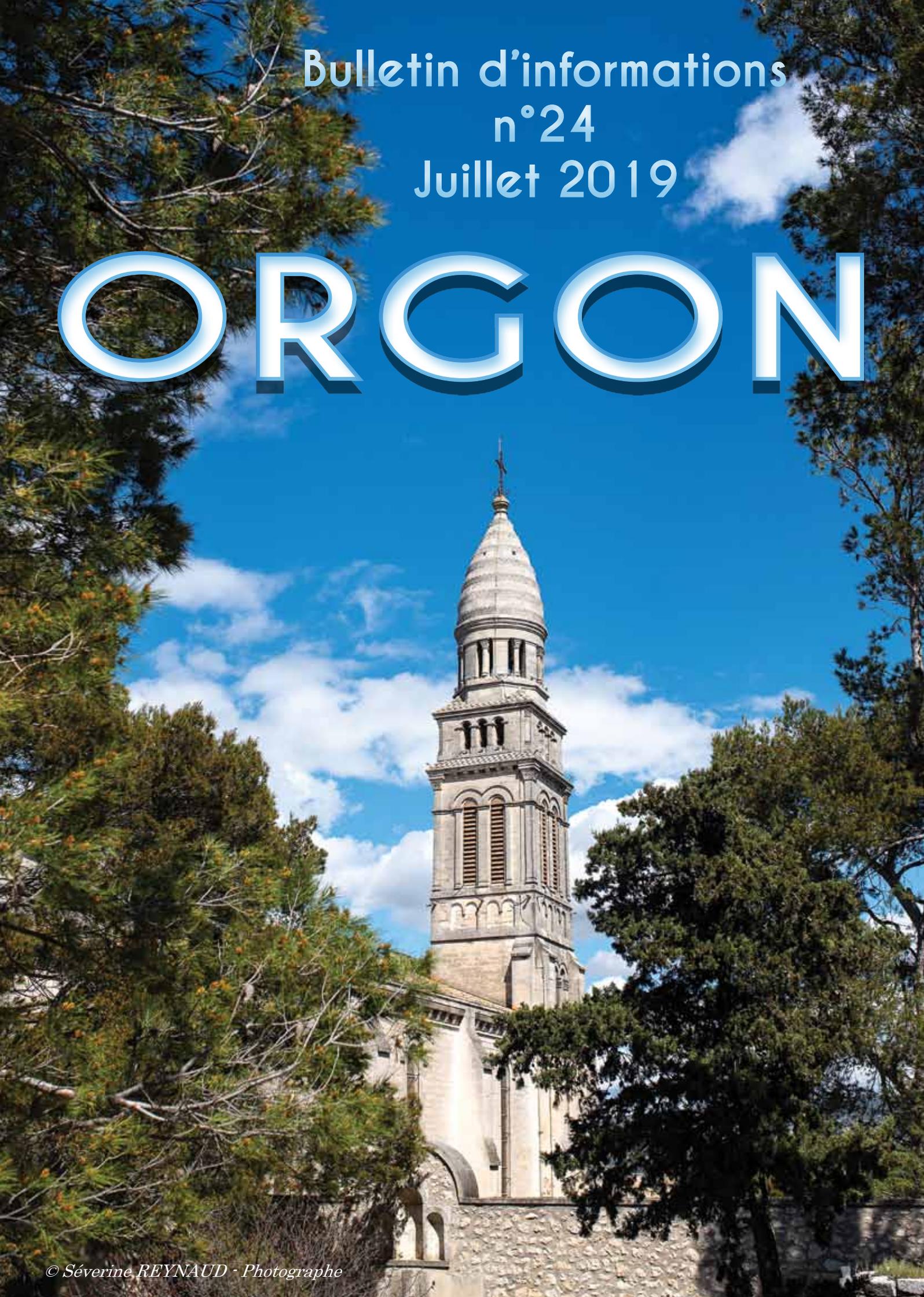


Bulletin d'informations
n°24
Juillet 2019

ORGON



Éditorial

P. 3

État civil

P. 47 et 48

**Vie
publique**

P. 4 à 8

**Enfance
& Jeunesse**
P. 42 à 46

**Numéros
utiles**

P. 49 et 50

**Travaux
&
Urbanisme**

P. 9 à 14

Éducation

P. 36 à 41

**Secteur
social**

P. 15 et 16

**Culture
& Tourisme**

P. 26 à 35

Permanences

P. 51 à 52

**Vie
économique**

P. 17 à 20

Environnement

P. 24 et 25

PNRA

P. 21

**Terre de
Provence**

P. 22 et 23

Bulletin d'informations de la ville d'Orgon n° 24 - Juillet 2019

Directeur de la publication : J.-C. MARTARELLO. Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction : Jean-Claude MARTARELLO, Sylvette BAGUR, Marine GILTZINGER, Karine MAZZETTA, Marie-José PLAGNARD, Anne-Marie ROBERT, Claudette ZAVAGLI.

Photos, saisie et maquette : Service Communication - Karine MAZZETTA et Claudette ZAVAGLI.

Impression : imprimerie GAYET - 1500 exemplaires.

Mairie d'Orgon, Place de la Liberté, 13660 Orgon - 04.90.73.00.01 - www.orgon.fr



Orgonnaises, Orgonnais,

Après un an et demi de travaux, c'est le grand chantier de la D7n qui se termine.

Un an et demi de contraintes et de patience pour nos administrés que je tiens à remercier pour leur compréhension.

Ce grand chantier réalisé dans des conditions environnementales compliquées a été mené d'une main de maître par la Société COLAS, le Cabinet CERRETTI et l'ensemble des intervenants.

Le résultat est à la hauteur de nos ambitions, même si nous n'avons pas pu répondre à toutes les sollicitations.

Il transforme l'image de notre village, il est un des maillons de la renaissance de notre commune.

Cette renaissance, elle vous appartient. Reconnue de toute part, aujourd'hui on peut être fier d'habiter dans notre village, certainement un des plus beaux du Canton.

Je veux remercier tout particulièrement le Conseil Départemental 13 et sa Présidente Martine VASSAL, sans oublier son prédécesseur Jean-Noël GUERINI, pour l'aide et la confiance qu'ils nous ont accordées dans le cadre des grands projets de notre village. Sans le soutien financier du Département, beaucoup de ces travaux n'auraient pu voir le jour.

Mais les travaux ne vont pas s'arrêter là, après les vacances d'autres chantiers vont débiter, vous les découvrirez dans le bulletin municipal.

Je tiens à féliciter tout particulièrement la commission des travaux ainsi que l'équipe municipale, pour tout le travail accompli.

Un autre projet concernant l'écoquartier Saint-Roch, vous est présenté en annexe. Il est dans la continuité de la Renaissance d'Orgon.

Bien sûr, ce grand chantier d'avenir pour le bien-être de nos administrés ne pourra se réaliser qu'après de sérieuses études et avec votre entière confiance.

Oui la Renaissance de notre village va se poursuivre.

Oui Ensemble progressons.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes du village, le 15 août, et enfin de très agréables vacances pour une rentrée en pleine forme.

Le Maire
Jean-Claude MARTARELLO



Rétrospective financière de 2014 à 2018

Les tableaux ci-dessous reflètent la gestion de la commune ces cinq dernières années, une gestion rigoureuse menée avec prudence, attention et le souci de préserver au mieux les intérêts de la commune. L'établissement du budget communal est l'acte fondamental de cette gestion municipale et c'est lui aussi qui détermine les actions menées.

Recettes Fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Atténuation des charges	65 067	50 585	37 208	79 492	41 324
Opérations entre sections	19 442	66 303	25 735	31 784	57 592
Produits de services et du domaine	83 084	181 990	303 616	289 838	195 616
Impôts et taxes	3 370 502	3 336 652	3 411 569	3 310 398	3 560 010
Dotations - Subventions - Participations	822 808	692 276	666 575	584 527	563 109
Autres produits - Gestion courante	202 317	209 440	211 134	204 170	214 284
Produits financiers	58	45	112	36	43
Produits exceptionnels	120 831	62 501	36 969	383 671	153 000
Totaux	4 684 109	4 599 792	4 692 918	4 883 916	4 784 978

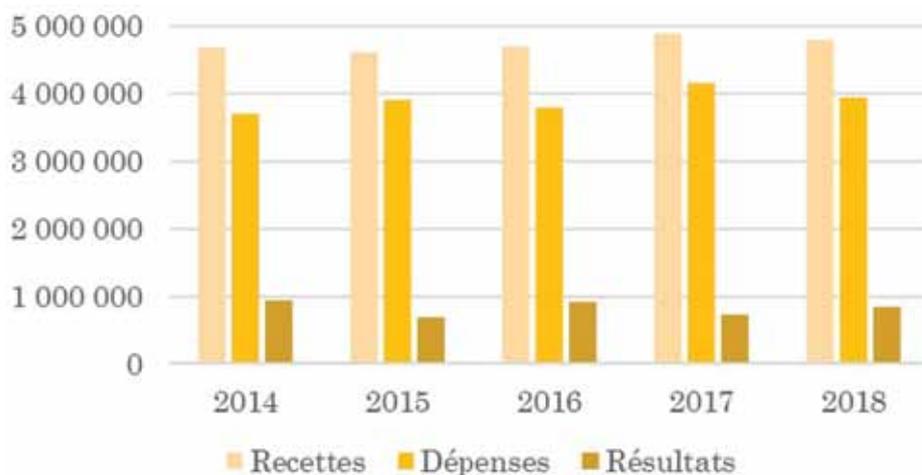
Dépenses Fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Charges à caractère général	1 007 037	1 105 604	1 029 121	965 114	999 473
Charges de personnel	1 703 371	1 777 030	1 818 061	1 899 953	1 900 432
Atténuation des produits	1 713	-	975	13 112	27 657
Charges financières	22 993	19 994	18 261	16 415	14 541
Charges exceptionnelles	10 666	3 025	289	3 720	1 688
Opération d'ordre	238 742	240 169	191 445	534 168	307 572
Charges de gestion courante	711 761	757 298	722 510	723 200	692 065
Totaux	3 696 283	3 903 120	3 780 662	4 155 682	3 943 428

Résultats Fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Report antérieur	3 820 049	3 648 757	3 157 815	3 070 071	2 598 305
Report solde transports scolaires	-	-	-	-	2 330
Recettes	4 684 109	4 599 792	4 692 918	4 883 916	4 784 978
Dépenses	3 696 283	3 903 120	3 780 662	4 155 682	3 943 428
Résultat de l'exercice	987 826	696 672	912 256	728 234	841 550
Transfert investissements	- 1 159 118	- 1 187 614	- 1 000 000	- 1 200 000	1 000 000
Résultat reporté	3 648 757	3 157 815	3 070 071	2 598 305	2 442 185

Section Fonctionnement



Le report de la section Fonctionnement du précédent mandat et les reports de 2014 à 2018, toujours positifs, ont permis l'autofinancement nécessaire aux investissements d'hier et d'aujourd'hui.

Fin 2018, le report cumulé de la section fonctionnement était de plus de 2 400 000 €.

Recettes Investissements

	2014	2015	2016	2017	2018
Transfert entre sections	238 742	240 169	191 444	534 168	307 572
Opérations patrimoniales	893	131 846	-	48 674	16 696
Dotations fonds divers	488 168	372 476	267 856	231 139	662 714
Affectation résultat	1 159 119	1 187 614	1 000 000	1 200 000	1 000 000
Subventions transférables équipement	11 659	50 662	13 021	-	43 158
Subventions travaux	868 804	756 646	872 615	1 700 451	966 826
Immobilisations corporelles	810	-	-	-	5 760
Divers	-	-	110	-	-
Totaux	2 768 195	2 739 413	2 345 046	3 714 432	3 002 726

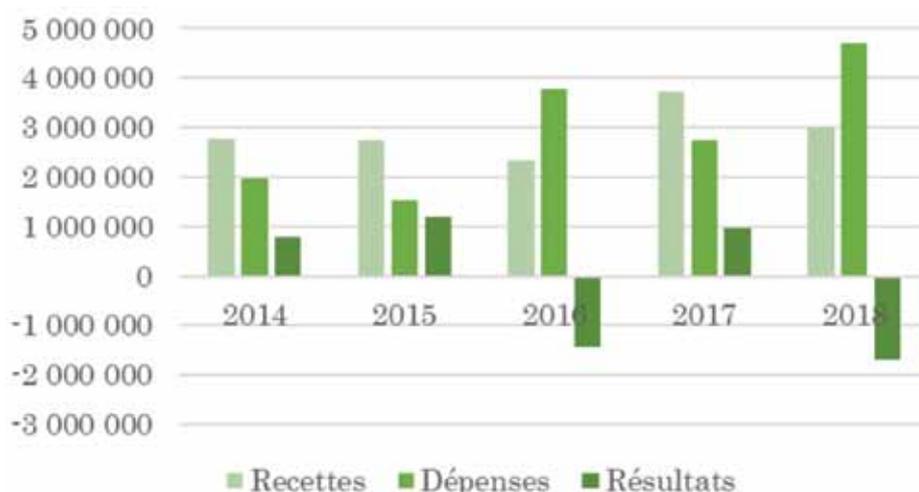
Dépenses Investissements

	2014	2015	2016	2017	2018
Document urbanisme / PLU	5 965	22 477	8 773	13 705	22 787
Voirie	550 311	526 899	595 991	48 352	669 566
Bâtiments communaux	251 458	128 187	149 773	529 200	671 788
Aménagement du village	629 697	347 433	126 731	141 058	500 567
Équipement matériel	82 709	170 665	41 981	64 518	140 059
Immeuble de rapport	150 000	-	-	-	-
Crèche	-	-	-	8 670	31 033
Opérations foncières	200 881	15 743	802 292	469 103	647 610
Salle des Fêtes	17 577	86 754	1 959 880	1 318 872	125 474
D7n	-	5 825	19 702	26 187	1 773 536
Opérations entre sections	19 442	66 303	25 735	31 784	39 883
Opérations patrimoniales	893	131 846	-	48 674	16 696
Divers	-	-	1 645	-	17 709
Emprunt	64 066	37 878	37 834	41 160	42 910
Totaux	1 972 999	1 540 010	3 770 337	2 741 283	4 699 618

Résultats Investissements

	2014	2015	2016	2017	2018
Report antérieur	- 1 066 649	- 271 453	927 950	- 497 341	477 343
Excédent transports scolaires	-	-	-	1 535	-
Recettes	2 768 195	2 739 413	2 345 046	3 714 432	3 002 726
Dépenses	1 972 999	1 540 010	3 770 337	2 741 283	4 699 618
Résultat de l'exercice	795 196	1 199 403	- 1 425 291	973 149	- 1 696 892
Résultat reporté	- 271 453	927 950	- 497 341	477 343	- 1 219 549

Section Investissements



Les investissements réalisés d'un montant de 14 000 000 € sur cinq ans témoignent d'une gestion saine, rigoureuse et pérenne, avec un fonds de roulement à plus de 1 200 000 €.

Nous pouvons poursuivre une politique ambitieuse d'investissements.

Ratios de niveau pour l'année 2018

Analyse de la section Fonctionnement recettes et dépenses 2018 et comparatif de ces résultats communaux avec les résultats départementaux, régionaux et nationaux pour une même catégorie démographique.

	Montant total en €	Moyenne en € par habitant pour la même catégorie démographique			
		Orgon	Département	Région	État
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	4 715 997	1 501	1 224	1 155	907
Produits de fonctionnement réels	4 505 405	1 434	1 196	1 129	880
Impôts locaux	1 689 493	538	510	501	383
Fiscalité reversée par les GFP	1 336 132	425	266	156	120
Autres impôts et taxes	506 728	161	140	103	52
Dotation globale de fonctionnement	32 487	10	65	102	145
Autres dotations et participations	530 622	169	69	76	62
Total des charges de fonctionnement = B	3 874 447	1 234	1 052	998	749
Charges de fonctionnement réelles	3 566 875	1 136	1 010	958	708
Charges de personnel (montant net)	1 859 107	592	522	516	358
Achat et charges externes (montants nets)	971 723	309	300	280	219
Charges financières	14 541	5	16	26	21
Subventions versées	352 106	112	80	56	37
Contingents	254 523	81	49	35	31
Résultat comptable = A - B = R	841 550	268	173	156	158
Capacité d'autofinancement brute = CAF	938 530	299	186	172	172
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre 2018	253 184	81	533	811	697
Encours des dettes bancaires et assimilées	252 204	80	531	796	685
Annuités des dettes bancaires et assimilées	57 451	18	65	94	90
Avance du Trésor - Solde au 31/12/2018	-	-	-	-	-
Fonds de déroulement en fin d'exercice	1 222 636	389	570	478	386

De ces ratios, il en ressort que les résultats de la commune sont bien meilleurs que les résultats constatés pour une commune de même importance au niveau départemental, régional et national. Il en est de même pour la capacité d'autofinancement.

Quant à l'endettement bancaire de la commune d'un solde de 250 000 €, solde emprunt de 2007, il ne représente que 80 € par habitant.

Le bonne exécution de nos budgets n'a pu se faire qu'avec la sollicitation par nos services, l'agrément et le financement de nos partenaires sans qui rien n'aurait été possible, à savoir :

- Le Conseil Départemental 13 et plus précisément sa présidente Martine VASSAL.
- La Préfecture de Région.
- La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- La Communauté d'agglomération Terre de Provence.
- La Société Omya pour la culture.

Leur participation a représenté 60% du montant total des investissements, soit 8 400 000 €.

La Colère du Maire

Département Métropolitain ou Pays d'Arles ! Le grand débat...

Aujourd'hui sans décision de l'État, on nous empêche de négocier notre avenir que ce soit du côté du département Métropolitain ou du Pays d'Arles, et lorsque l'on constate l'ambiance qui règne dans les trois intercommunalités qui composent le pays d'Arles on est bien en droit de se poser la question... Comment tout cela va-t-il se terminer ?

Force est de constater que l'on ne va pas nous restituer les compétences que l'on nous a enlevées. La dernière en gestation et contre laquelle j'ai essayé de me battre avec les membres du conseil municipal et que nous considérons comme un hold up ! C'est la compétence de l'eau et de l'assainissement. Les factures vont-elles doubler, voire tripler ? Les Orgonnais subiront une perte de leur pouvoir d'achat alors même que notre municipalité s'est battue durant deux mandats pour maintenir le tarif le plus bas du département tout en rénovant l'ensemble des réseaux du centre-ville.

Peut-on croire que le Pays d'Arles nous rendrait cette compétence ? Laissez-moi le droit d'en douter, mais restons optimistes car nous allons continuer à nous battre. Je serai toujours à vos côtés.

Le Maire

Jean Claude MARTARELLO



Sécurité et prévention

En application des dispositions du décret 2016-1861 du 23 décembre 2016, les élus de la commune d'Orgon, ont décidé d'équiper leur service de Police Municipale de caméras individuelles dites *caméras piétons*.

Ce dispositif expérimental jusqu'au 3 juin 2018 a été pérennisé par la loi N°2018-697 du 3 août 2018 et selon les dispositions du décret 2019-140 du 27 février 2019.

Cérémonies commémoratives

Le 8 mai 1945 est la date de deux événements historiques : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Le 18 juin 1940, le Général DE GAULLE lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC. Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, il rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat et continuer la lutte, acte fondateur de la France Libre.

Ces cérémonies commémoratives se sont déroulées place de la Liberté, devant le Monument aux Morts, en présence du Conseil Municipal, de la Police Municipale, des représentants de la Brigade Territoriale de Gendarmerie et des membres de la RCSC.



© Séverine REYNAUD - Photographe

Bilan des travaux effectués au cours du mandat

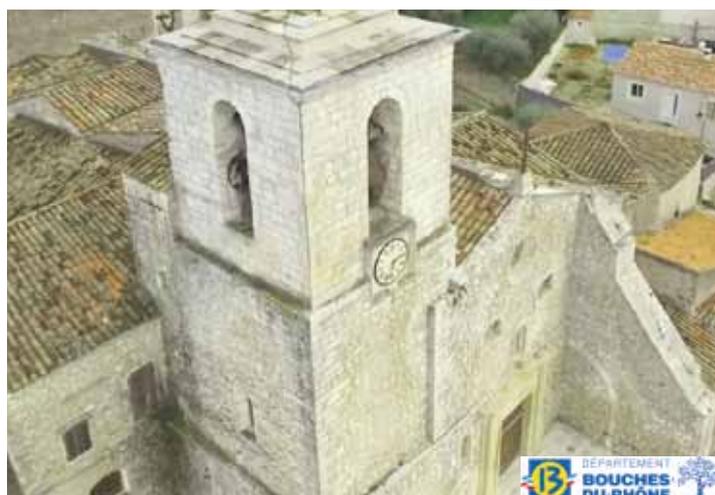
Travaux de voirie et réseaux

- ◆ Travaux de voirie Chaussée des Alpines, Chemin de la Garance, Chemin de la Madeleine, Chemin de Malvoisin, Chemin des Couroulus, Chemin des Engranauds, Chemin des Pielettes, Chemin des Réservoirs, Chemin Donné, Domaine de Freiresque, Impasse du Jardin, Montée des Aires, Montée du Paradis, Place Lucien Moulinas, Route de la Gare, Route de l'Aiguille, Route de Valditation, Rue Paul Berthe et Rue Saint-Roch.
- ◆ Aménagement du chemin des écoliers Route de Bazardes.
- ◆ Création de places de parking pour les écoles élémentaire et maternelle Route de Bazardes.
- ◆ Création du parking du Pont de la Sœur.
- ◆ Création d'une aire de stationnement en face du Lac de Lavau et la réfection du mur de clôture.
- ◆ Enfouissement et remise aux normes des lignes électriques Chemin des réservoirs, Route de Beauregard et Impasse des Jardins.
- ◆ Extension du réseau d'eau Route d'Eygalières et réalisation du réseau d'eaux usées au Verger Perrin.
- ◆ Extension du réseau d'eaux usées entre la zone artisanale de la Route d'Eygalières et le parking pour camion de la société Omya.
- ◆ Installation d'un panneau lumineux sur la D7n.
- ◆ Première phase de réhabilitation de l'éclairage public : remplacement des éclairages au mercure de sodium par des ampoules LED et remise aux normes de l'ensemble des armoires électriques.
- ◆ Rénovation des abords de la Gare et de son parking.
- ◆ Travaux d'aménagement du parking du collège Mont-Sauvy.



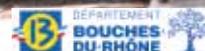
Travaux patrimoniaux

- Aménagement et sécurisation des terrasses du Château.
- Aménagement du Chemin de la Pierre.
- Mise en lumière de Notre-Dame de Beauregard.
- Ravalement de la stèle des Poilus au cimetière de la colline.
- Remise en état des remparts constituant la première enceinte.
- Rénovation des remparts, de la Porte Sainte-Anne, des escaliers de la Rue Jean-Robert.
- Restauration de la Chapelle Saint-Gervais.
- Restauration de l'Oratoire de la Madeleine.
- Restauration du fortin de Beauregard.
- Restauration du portail et de la toiture de l'église paroissiale.



Travaux de réhabilitation

- ❑ Aménagement de l'ancien local Bacchini.
- ❑ Création de trompe-l'œil Rue de la Libération et Rue Saint-Roch.
- ❑ Mise aux normes d'accessibilité du centre de soins.
- ❑ Mise aux normes des Arènes.
- ❑ Mise aux normes des vestiaires du Stade.
- ❑ Plantation de micocouliers sur l'Avenue Jean Moulin par l'entreprise RIEU. Leur remplacement, est prévu à l'automne, conformément à la garantie de marché signé par la commune.
- ❑ Réfection des locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne et création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite suite aux travaux de la D7n.
- ❑ Remplacement de la baie vitrée du centre de loisirs Lou Pitchoun à l'école élémentaire.
- ❑ Rénovation de la buvette et des toilettes Place du Four à Chaux.
- ❑ Requalification et réaménagement de la D7n.



Constructions

- Chantier de construction du pont aérien.
- Construction de l'Espace Renaissance.
- Construction de trois nouvelles classes à l'école élémentaire.
- Création d'un nouveau local technique du Stade.



Acquisitions

- Maison Auphan rue Jules Robert.
- Maison Deloge place Albert Gérard.
- Maison Merle quartier Saint-Roch.
- Parcelles de terrain quartier Saint-Roch.
- Parcelles de terrain Verger Perrin.



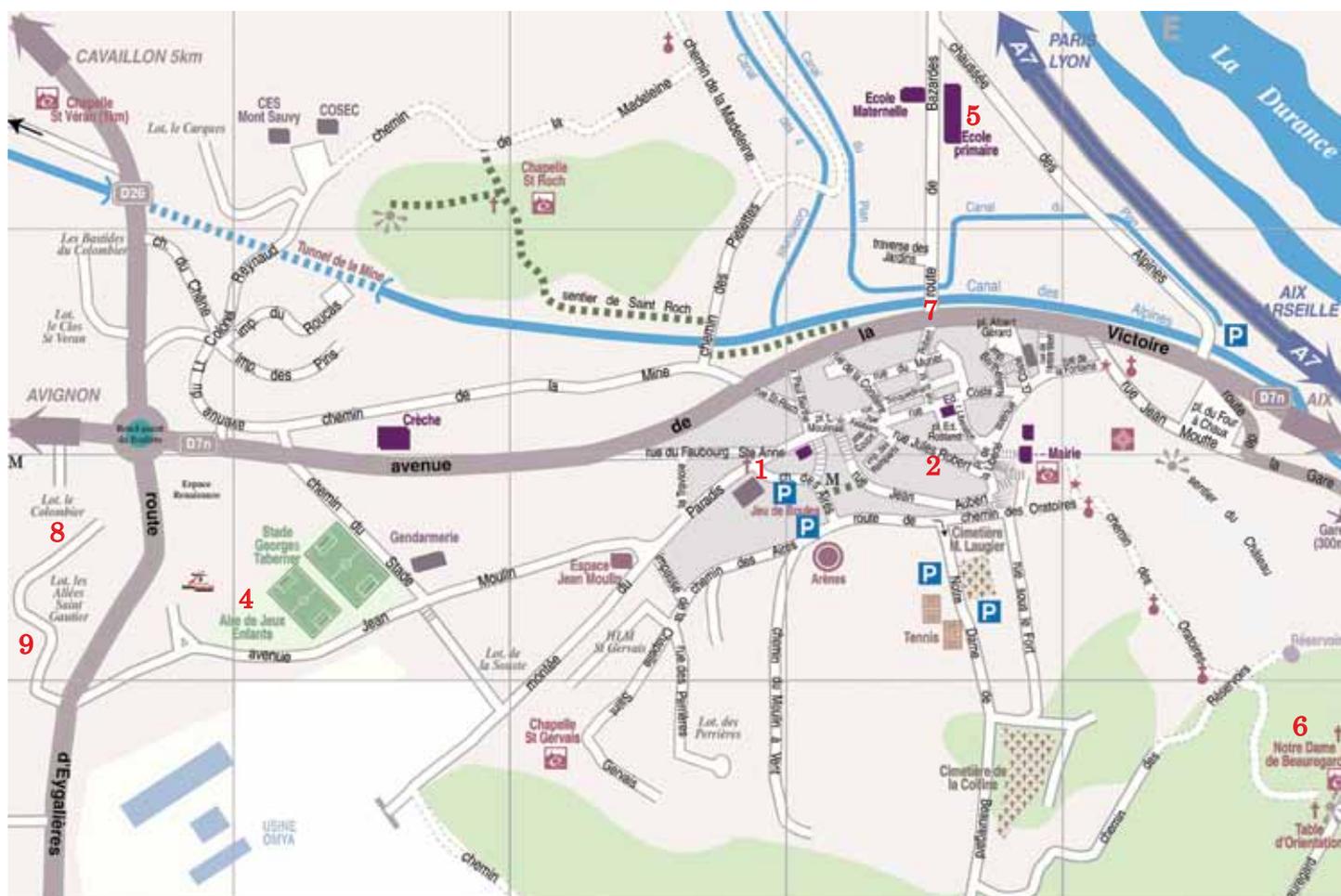
© Photographies du
Bilan des travaux
Séverine REYNAUD
Sébastien JOUVE
Fabrice AUBERT

Prévisionnel des travaux du second semestre 2019

- 1 - Aménagement du centre urbain comprenant le Faubourg Sainte-Anne, la liaison avec la Montée du Paradis, la Montée des Aires et la liaison avec la Place Lucien Moulinas.
- 2 - Aménagement du parking Auphan.
- 3 - Deuxième phase de réhabilitation de l'éclairage public : remplacement des éclairages au mercure de sodium par des ampoules LED et remise aux normes de l'ensemble des armoires électriques.
- 4 - Nouveaux équipements sportifs du Parc de Loisirs (ancien skate-park).



- 5 - Réfection de la toiture de l'école élémentaire.
- 6 - Travaux à Notre-Dame de Beauregard : révision de la toiture, réfection du réseau d'assainissement et remise aux normes des installations électriques.
- 7 - Voirie de la Route de Bazardes.
- 8 - Voirie du Lotissement du Colombier.
- 9 - Voirie du Chemin Pied Gauthier.



Projets avenir proche

□ La Maison du Bel Âge

Le Département crée les Maisons du Bel Âge. Il s'agit d'un modèle innovant qui doit permettre de développer une politique de proximité de façon concrète sur l'ensemble du territoire en proposant un éventail de services et actions pour répondre aux besoins et aux aspirations des personnes du bel âge (60 ans et plus) tout en assurant un suivi de qualité de l'aide apportée.

Les Maisons du Bel Âge répondent à un double objectif : le maintien de l'autonomie et la lutte contre l'isolement des personnes du bel âge.

Elles sont un guichet unique d'accueil pour les seniors, un lieu ouvert, d'échanges, offrant un service de proximité :

- Missions d'information et d'orientation des seniors et des aidants familiaux.
- Aide aux démarches administratives.
- Animations seniors, lutte contre l'isolement, prévention de la perte d'autonomie.

Ce dispositif du Conseil Départemental 13 a fait l'objet de nombreuses sollicitations de communes du Département. Par la persévérance de Monsieur le Maire, notre commune d'Orgon a été choisie pour bénéficier de ces services.



□ La réhabilitation du Moulin à huile de la Maison Gillard.



© C. ZAVAGLI

□ Les jardins familiaux.

Ce projet, interrompu suite à des problèmes techniques, sera relancé en 2020.

Création de l'Espace de Vie Sociale

La Fédération départementale Familles rurales des Bouches-du-Rhône en partenariat avec la Municipalité d'Orgon et d'autres institutions - CAF, MSA, Terre de Provence Agglomération, Conseil Départemental 13, et tous les partenaires sociaux intervenant sur la commune, travaillent à la création d'un lieu de vie pour les habitants.

En effet, depuis le mois de mars 2019, Familles Rurales a salarié une chargée de mission en CDD, Sophie CALLET, afin de travailler sur un diagnostic de territoire avec les habitants et les partenaires.

Suite au questionnaire et diverses rencontres avec les habitants du territoire, des pistes d'actions se sont révélées afin de répondre à la demande des habitants. Cent dix-sept retours de questionnaires en version papier ou internet nous ont permis de recenser des demandes d'Orgonnais(e)s et nous tenions à remercier tous les habitants qui ont pris le temps de participer à ce questionnaire.

Quelles orientations pour cet Espace de Vie Sociale :

La famille :

- Soutien à la parentalité (Ateliers parents enfants, sorties familles, accès aux vacances pour tous, accompagnement à la scolarité...).
- Rencontre (parents / grands-parents / aidants familiaux), informations sur l'accès aux droits et prévention santé.

Le lien social :

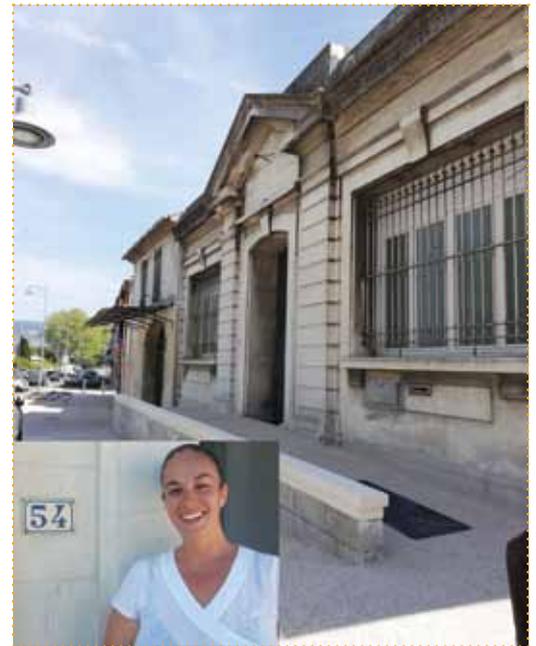
- Accompagner les habitants dans la conception, la préparation et la réalisation de leur projet, les mettre en réseau, en relation avec des personnes ressources, leur mettre à disposition des moyens pour agir et réussir.
- Vie quotidienne (consommation, logement, transport, services publics, accès à l'emploi, chantier jeunes...).
- Proposer des temps d'accueil / d'animations pour favoriser la rencontre.

L'animation locale :

- Travailler en transversalité avec les services municipaux présents sur la commune.
- Valoriser les compétences et les talents des habitants.
- Soutien du Conseil citoyen dans ces projets.
- Mise en réseau du tissu associatif pour l'organisation de projets sur la commune (festivités, projets sportifs...).
- Formation des bénévoles en vue de créer l'association locale.

Si vous souhaitez prendre part à ce beau projet, venez, dès lundi 1^{er} juillet, rencontrer Sophie, à l'Espace de Vie Sociale situé au 54 Avenue de la Victoire, locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne mis à disposition par la Municipalité que nous remercions. Dès cet été, des actions sont proposées aux habitants. Vous pouvez aussi nous joindre par mail à evs.orgon@famillesrurales.org ou par téléphone au 04.90.58.93.50.

Nous recherchons dès à présent un nom et un logo pour l'Espace de Vie Sociale. Si vous avez des idées à nous soumettre, vous pouvez nous les envoyer par mail ou venez nous les proposer directement dans les locaux nous vous accueillerons chaleureusement. Toutes vos propositions seront publiées et nous ferons voter les habitants pour le choix du nom et du logo.



Un espace de vie sociale c'est quoi ? C'est une structure de proximité agréée par la CAF à vocation globale soumise à l'écriture d'un projet social, offrant :

- Accueil, écoute, accompagnement/orientation,
- Ouverte à tous, favorisant le lien social,
- Facilitée d'initiatives et lieu d'animation de la vie sociale pour les habitants et/ou associations souhaitant un accompagnement dans leurs projets.



Adulte-relais - Groupe ADDAP 13

Un Adulte-relais, salarié du Groupe ADDAP13, Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention, intervient depuis le mois de mai sur la commune. Il a pour mission de mettre en place et d'animer une action de médiation auprès des familles et des enfants pour favoriser la réussite scolaire et la cohésion sociale.

Cette action est financée par l'État, le CCAS d'Orgon et la Communauté d'Agglomération Terre de Provence. Elle fait suite à un diagnostic partagé par les différents acteurs de la commune.

Afin de réaliser au mieux la mission, un partenariat fort a été mis en place avec l'association Familles Rurales et les intervenants locaux. L'Adulte-relais est un intervenant de proximité. Vous pourrez le rencontrer sur les espaces publics et pendant certaines animations Orgonnaises.

Contact :

Karen AUDIBERT, Adulte-relais - Groupe ADDAP13

Téléphone professionnel : 06 34 79 04 80 - Courriel : karen.audibert@addap13.org



Conseil citoyen

Si vous déambulez dans les rues d'Orgon, vous pourrez vous apercevoir que celles-ci se sont parées de magnifiques pots de fleurs. Ces pots côtoient ceux mis en place par la municipalité et participent à l'embellissement du village comme le font déjà certains habitants. Cette initiative vise à favoriser la participation des habitants à leur village par l'entretien des fleurs et assurer le bien-être, le vivre ensemble par cet embellissement.

Dans le cadre de la politique de la ville en 2018, l'État en la personne de Monsieur le Sous-Préfet d'Arles, a offert pour l'embellissement du village d'Orgon, la somme de 3 000 euros. Une partie de cette somme est allée à l'achat des pots, une autre partie devrait aller au quartier HLM Saint-Gervais. Aux habitants de ce quartier de se saisir de cette offre en vous concertant, en délibérant et enfin, en décidant en fonction de vos besoins sur votre quartier.

Après l'embellissement des quartiers, le Conseil Citoyen se tourne comme l'an passé, vers les associations et leur propose l'organisation de la journée des associations, le samedi 7 septembre de 10h00 à 16h00 à l'Espace Renaissance.

Pour cela, le Conseil Citoyen a besoin de toutes les synergies du village autour de cette journée. Comment réussir cette journée ? Tout naturellement en s'organisant autour des associations et en incitant des habitants à y participer apportant plus de cohésion sociale.



Au cœur de la politique de la ville et au cœur de votre commune, le Conseil Citoyen, un collectif d'habitants, réfléchit aux divers problèmes de ses habitants. Le dernier conflit des gilets jaunes a parfois révélé la nécessité de plus de participation. Aussi, aujourd'hui, le Conseil citoyen vous offre cette possibilité. Composée de deux collègues (collège habitants et collège associatif), ils œuvrent pour plus d'équité sur notre territoire. Alors, si vous vous sentez attirés par ces valeurs, venez participer avec nous au Conseil Citoyen, vous pouvez nous rencontrer à l'Espace de Vie Sociale.



Horaires du CCAS

Le CCAS de la Mairie d'Orgon vous accueille, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la Mairie d'Orgon au 04.90.73.00.01.

Aide aux démarches informatiques Permanences informatiques

Le mardi de 13h30 à 16h30 en Mairie.

POUR RÉDUIRE VOTRE EMPREINTE CARBONE,
NOUS RÉDUISONS VOTRE FACTURE



5 000 € OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE NEUVE !

À compter du 1^{er} novembre 2018 (date du bon de commande ou facture faisant foi), le Département accorde une prime de 5 000 euros aux habitants du département des Bouches-du-Rhône pour l'achat d'une voiture 100 % électrique neuve.

- **Véhicules éligibles** : les voitures particulières neuves et les véhicules utilitaires légers 100% électriques n'ayant jamais fait l'objet d'une première immatriculation et comportant au maximum 9 places assises (y compris celle du conducteur).
- **Véhicules non éligibles** : les 2 roues (scooters et motos), les véhicules en LOA ou LLD, les véhicules ayant déjà fait l'objet d'une immatriculation (voitures de direction, occasions, etc.), les véhicules hybrides, les véhicules sans permis et tricycles et quadricycles lourds (Permis B1).

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les pièces justificatives sont à transmettre à l'adresse mail suivante : vehicules.electriques@departement13.fr

- **Dès la commande du véhicule**
Copie de la carte d'identité, copie d'un justificatif de domicile (facture énergétique, taxe d'habitation, avis d'imposition), copie du RIB, copie du bon de commande du véhicule.
- **Dès la livraison du véhicule**
Copie de la carte grise au nom du bénéficiaire de la subvention, avec une date de première immatriculation à compter du 1^{er} novembre 2018 et copie de la facture acquittée (ou du justificatif bancaire de règlement).

PLUS D'INFOS

Département des Bouches-du-Rhône
Direction de la vie locale - Service des communes - Aide aux particuliers
Mail : vehicules.electriques@departement13.fr // Tél : 04 13 31 39 44 / 04 13 31 19 04

*à partir du 1^{er} novembre 2018, le Département accorde une prime de 5 000 euros aux habitants du département des Bouches-du-Rhône pour l'achat d'une voiture 100 % électrique neuve, cumulable avec les aides de l'État (5 000 euros de bonus écologique et jusqu'à 2 500 euros de prime à la conversion si éligible). Et pour répondre aux besoins des usagers, le Département et la Métropole ont pour objectif de déployer 475 bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire.

- Aide cumulable avec d'autres dispositifs d'aides aux particuliers (bonus écologique, prime à la conversion...)
- Une seule aide par bénéficiaire
- Engagement du bénéficiaire : ne pas revendre le véhicule aidé dans un délai de 3 ans ou moins de 65.000 Km (sauf cas particuliers justifiés).

La réponse à vos questions sur le prélèvement à la source

En 2018, vous avez déclaré les revenus que vous aviez perçus en 2017 et payé au Trésorier l'impôt correspondant à ces revenus 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'impôt est directement prélevé à la source c'est-à-dire prélevé chaque mois au moment de leur règlement par votre employeur ou votre caisse de retraite. Le salaire ou la pension que vous percevez à présent sur votre compte bancaire est un revenu net d'impôt.

Ce changement dans le mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu n'a pas manqué de soulever de nombreuses questions. Voici les réponses à celles que vous avez dû vraisemblablement vous poser.

Y aura-t-il une double imposition en 2019 ?

Non, à condition que vous n'avez pas perçu de revenus exceptionnels en 2018.

Y aura-t-il lieu de faire une déclaration des revenus 2018 au printemps 2019 ?

Oui, cette déclaration sera faite en avril et mai 2019 et portera sur les revenus de 2018.

Afin d'éviter à chaque contribuable d'être prélevé deux fois en 2019, sur les revenus de 2018 et ceux de 2019, un crédit d'impôt exceptionnel est mis en place, le Crédit d'Impôt pour la Modernisation du Recouvrement.

Le Crédit d'Impôt pour la Modernisation du Recouvrement conduira, si vous n'avez pas perçu de revenus exceptionnels en 2018 à une annulation totale de l'impôt sur les revenus de 2018.

Comment est calculé le taux de prélèvement à la source ?

Pour calculer votre taux, l'administration prend en compte deux éléments :

- Le total des revenus imposables du foyer fiscal avant déduction des frais professionnels et des charges déductibles.
- Le montant brut de votre impôt avant imputation de vos éventuels crédits et réduction d'impôt.

Le taux personnalisé est calculé à partir de votre situation fiscale passée à savoir :

- Votre situation fiscale de 2017 (revenus déclarés au printemps 2018) pour les prélèvements s'appliquant aux revenus encaissés entre janvier et août 2019.
- Votre situation fiscale de 2018 (revenus à déclarer au printemps 2019) pour les prélèvements qui s'appliqueront à vos revenus à partir de septembre 2019.

Quel est le taux applicable si j'étais non imposable auparavant ?

Si l'avis d'imposition reçu en 2018 sur vos revenus de 2017, ne faisait état d'aucun impôt brut à payer, Votre taux de prélèvement personnalisé est de 0%

et vous continuez à recevoir votre salaire ou votre pension sans aucune nouvelle retenue.

Est-il possible de modifier son taux en cours d'année ?

Oui, en cas de changement de votre situation personnelle (mariage, décès, divorce, naissance...) ou en cas d'importante variation de vos revenus, il est possible de demander que le taux de prélèvement soit adapté à votre nouvelle situation.

Cette actualisation peut être demandée :

- En ligne dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr, dans l'index gérer mon prélèvement à la source.
- Par téléphone au 0 809 401 401, appel non surtaxé.
- Après de votre centre des impôts.

Mes réductions et crédits d'impôt sont-ils maintenues ?

Oui, le bénéfice des réductions et des crédits d'impôts acquis en 2018 (services à la personne, dons, personnes hébergées en EHPAD, frais de garde d'enfants.....) est maintenu.

Une avance de 60 % du montant des réductions et des crédits d'impôts acquis en 2017 a été versée par le fisc sur votre compte bancaire le 15 janvier 2019.

Le solde sera versé à compter de juillet 2019 après le dépôt de la déclaration de vos revenus 2018 et la mention que vous y aurez faite des dépenses engagées en 2018 ouvrant droit à ces réductions ou crédits d'impôt.

Des ajustements de cotisations seront ils possibles en fin d'année de la part du fisc ?

Oui, le taux personnalisé de prélèvement qui s'applique en 2019 à vos revenus au moment de leur perception, a été calculé à partir de votre situation fiscale de 2017.

Il pourra par conséquent y avoir un rattrapage d'impôt ou un remboursement en fin d'année, tout comme cela se passait précédemment lorsque vous régliez votre impôt par tiers ou par prélèvements mensuels.

Les acteurs économiques du village

◆ Centre commercial Intermarché Les Portes de Beauregard



◆ Siège social d'ID Logistics

En avril dernier, le Conseil d'Administration et le Comité de Direction ID Logistics ont eu le plaisir d'inaugurer le nouveau siège social du Groupe, à Orgon. En présence du Maire d'Orgon, du Député des Bouches-du-Rhône, les invités ont parcouru les 2 100 m² de bâtiments éco-conçus avec un toit végétalisé, implantés sur un terrain de 18 000 m² en plein cœur du parc naturel des Alpilles. Les directeurs des dix-huit filiales internationales du Groupe étaient également présents pour découvrir les infrastructures high-tech, les nouveaux outils, les grands volumes intérieurs, et les espaces collaboratifs.

Ce nouveau site dédié à la performance et à l'innovation permettra aux collaborateurs du siège, support des opérations, de répondre efficacement aux demandes de ses clients.



© Colas DECLERCQ

VIE ÉCONOMIQUE

- ◆ Complexe zone Verger Perrin regroupant les entreprises JB Bois de chauffage / Box de stockage et Candlebox Provence
- ◆ Nouvel hangar de la société Durance Nettoyage zone Verger Perrin



- ◆ Création d'un pôle commercial et tertiaire par la SCI P&G comprenant des locaux commerciaux en face d'Intermarché



- ◆ Transfert de l'office notarial SCP CARBONNIER - ROUGIER - AVY à l'angle du rond-point de l'ancienne gendarmerie



- ◆ Vente à la société RAMPA du bâtiment des logements des gendarmes, devenu insalubre et dangereux, pour être remplacé par un petit lotissement de sept villas individuelles R + 1 avec jardin et parking



Une nouvelle charte pour le PNRA



Où en est la révision de la Charte ?

- 2007 : Création du Parc Naturel Régional des Alpilles.
- 2018 : Lancement de la procédure de révision de la Charte.
- 2019 - 2020 : Consultation et rédaction de l'avant-projet de Charte.
- 2021 : Validation du projet définitif de la nouvelle Charte.
- 2022 : Nouvelle labellisation du Parc Naturel Régional des Alpilles pour 15 ans (2022-2037).

Une procédure engagée en 2018

Depuis juin 2018, le PNRA, accompagné par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a entamé la procédure de révision de sa Charte avec pour objectif le renouvellement du classement en

janvier 2022 afin de proposer un nouveau projet de développement économique et social du territoire, tout en préservant et en valorisant les patrimoines naturel, culturel et paysager, emblématiques des Alpilles.

Première étape

Il s'agit de l'évaluation du travail mené par le Parc depuis 2007 et de l'analyse de l'évolution du territoire.

Labellisé en 2007, le PNRA a mené depuis de nombreuses actions avec les seize communes adhérentes, la Métropole Aix-Marseille Provence, le Département, la Région ainsi que l'ensemble de ses partenaires afin de répondre aux objectifs de sa première Charte. Ces actions sont très variées et menées de façon concertée dans la recherche constante du meilleur compromis entre les besoins de l'Homme et de la Nature.

Le Parc a, ces derniers mois, réalisé une évaluation de la mise en œuvre de sa Charte actuelle ainsi qu'un diagnostic complet de l'évolution du territoire dans le domaine de l'urbanisme, de la biodiversité, du tourisme, de l'agriculture ou encore de la transition énergétique.

Cette photographie des Alpilles permet de mettre en évidence les bienfaits de la démarche collective et des points de vigilance à prendre en compte dans les prochaines années.

La synthèse de ce travail est à retrouver dans le Panorama du PNRA disponible sur www.parc-alpilles.fr.

Construisons ensemble l'avenir du PNRA

L'année 2019 est consacrée à la rédaction d'un nouveau projet de territoire avec l'ensemble des acteurs du Parc, les élus, les institutions partenaires, le réseau associatif mais également les citoyens qui souhaitent s'impliquer.

Ce travail collaboratif a pour objectif d'engager les signataires de la Charte 2022 - 2037 du PNRA dans la réalisation de projets territoriaux de développement durable afin de répondre aux enjeux ayant été collectivement définis. La démarche de co-construction d'un nouveau projet de territoire est un processus long et parfois technique qui doit amener l'ensemble des élus du territoire et partenaires du Parc à se demander quelles Alpilles voulons-nous en 2037 ? Plusieurs réunions, rencontres et sorties sur le terrain ont permis de poser la base de la nouvelle Charte en précisant

les grands enjeux auxquels notre territoire rural dynamique allait devoir faire face.

Ces grandes ambitions ont été votées en Comité syndical le 2 mai 2019 :

1. Préserver et transmettre les richesses naturelles et paysagères des Alpilles
 2. Cultiver ses diversités pour maintenir son dynamisme
 3. Accompagner les évolutions pour bien vivre dans les Alpilles
 4. Fédérer le territoire et valoriser ses patrimoines
- La prochaine étape va consister à préciser les objectifs et les actions que nous allons devoir collectivement mettre en œuvre pour maintenir la qualité et le dynamisme des Alpilles.

Les documents relatifs à la procédure de révision de la Charte du PNRA sont disponibles sur le site www.parc-alpilles.fr, rubrique Révision de Charte.

La Charte du Parc, l'affaire de tous !

- Consultation en ligne - Contribuez aux réflexions menées par le PNRA en répondant à la consultation citoyenne *Quelles Alpilles pour demain ?* - bit.ly/enquetealpilles sur le site www.parc-alpilles.fr, rubrique « Révision de la Charte 2022 - 2037 ».
- Les sorties spéciales chartes - Retrouvez le

programme *Les Rendez-vous du Parc des Alpilles* disponible à la Maison du Parc, les Mairies, les Offices de Tourisme, sur www.parc-alpilles.fr et sur notre page facebook @pnralpilles

- Les assises du Parc - Elles ont permis de présenter l'avant projet de territoire pour 2022 - 2037, fruit des travaux de consultation.

De nouveaux panneaux de signalisation sur l'A7



Avec la volonté de développer la promotion touristique de Terre de Provence et dans le cadre d'une refonte départementale de la signalétique d'intérêt culturel et touristique sur les autoroutes du département impulsée par Provence Tourisme et sous la validation du Préfet de Région, l'Office de Tourisme Intercommunal a pu obtenir trois emplacements de panneaux promotionnels sur l'autoroute A7. Ces trois panneaux sont positionnés à des emplacements stratégiques sur cette autoroute du soleil. Depuis fin février, les automobilistes retrouvent ainsi entre Avignon Nord et Sénas dans les deux sens de circulation des visuels réalisés suivants les normes nationales qui valorisent l'art de vivre et la culture de notre territoire.

Un panneau représente Notre-Dame de Beauregard située à Orgon, le suivant valorise une partie de pétanque et l'art de vivre dans les villages de Terre de Provence et un troisième dans le sens Avignon Nord vers Avignon Sud valorise une charrette ramée et ainsi cette spécificité authentique du territoire.



Les guides touristiques de Terre de Provence 2019 sont arrivés

La saison touristique estivale approche à grand pas et bien préparer son séjour en amont c'est un peu déjà être en vacances. Les cinq guides touristiques de l'Office de Tourisme de Terre de Provence viennent de sortir : guide des hébergements, guide des découvertes, guide du patrimoine, dépliant des restaurants et le nouveau dépliant des boucles cyclo-touristiques.

Ils sont disponibles au format numérique sur les sites de l'Office de Tourisme Intercommunal myterredeprovence.fr, de l'agglomération terredeprovence-agglo.com et les sites communaux et au format papier, à l'Office de Tourisme Intercommunal, dans les Bureaux d'Information Touristiques et les Mairies.

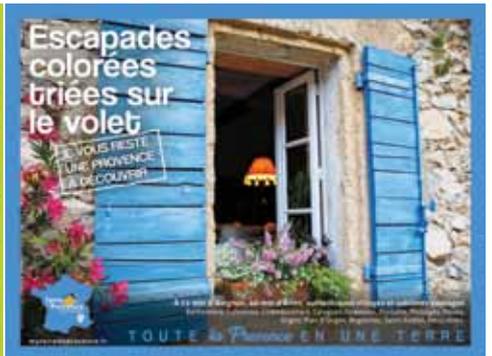
Un nouveau site Internet pour l'Office de Tourisme Intercommunal

L'Office de Tourisme s'est doté d'un nouvel outil de promotion touristique au travers du site internet : myterredeprovence.fr

Les internautes pourront préparer leur séjour en Terre de Provence en quelques clics. Il y est facile de trouver un hébergement, un restaurant, un site à visiter ou bien des idées de sortie pour les activités culturelles et les loisirs de pleine nature pour toute la famille.

Ergonomique, le site est adapté aux tablettes et smartphones, de façon à avoir les informations et les bons plans toujours avec soi.





Une campagne de publicité à Paris dans le métro

L'Office de Tourisme Intercommunal réalise une campagne publicitaire dans le métro parisien qui a pour slogan *Toute la Provence en une terre - Il vous reste une Provence à découvrir.*

Douze créations graphiques au total ont été réalisées.

Six d'entre elles ont été imprimées sur deux cent quarante panneaux dans les six zones de stations du métro visibles du 13 au 26 mars 2019.

Les six autres ont servi à une campagne digitale du 25 au 30 mars 2019 dans onze gares de métro parisiennes hautement fréquentées.

À 2h30 de TGV, le public parisien est un public en recherche d'idées week-end et courts séjours et cette campagne sur le ton humoristique a pour objectif de drainer une nouvelle clientèle.



Collecte de proximité - Bilan et perspectives

Après une année de mise en place du nouveau schéma de collecte sur la commune, il est possible de dresser les premiers bilans et d'évoquer les perspectives d'évolution.

Les résultats

Concernant les résultats de ce nouveau mode de collecte, il est intéressant de comparer les ratios de collecte de l'ancien mode de collecte et de l'actuel.

Ordures ménagères : - 19 %.	● Tri sélectif : + 51 %.	● Verre : + 22 %.
● Avant : 304 kg / hab. /an.	● Avant : 41 kg / hab. /an.	● Avant : 27 kg / hab. /an.
● Aujourd'hui : 247 kg / hab. /an.	● Aujourd'hui : 62 kg / hab. /an.	● Aujourd'hui : 33 kg / hab. /an.

Grâce à la réduction des coûts de collecte et aux résultats permettant une baisse des coûts de traitement, le taux de taxe d'ordures ménagères a pu être diminué d'un point sur la commune dès 2018.

Les améliorations

Attention malgré les résultats encourageants, de nombreux actes d'incivisme sont constatés. Régulièrement des déchets autres que des déchets ménagers sont déposés autour des colonnes : encombrants, déchets verts, déchets issus des activités économiques...

Il est donc rappelé que ces déchets doivent être déposés en déchetterie, l'accès à la déchetterie de Mollèges est gratuit pour les particuliers. En revanche, il est rappelé que des agents municipaux sont assermentés et sont en mesure de dresser des procès-verbaux en cas de non-respect de ces règles.

Dans le cadre des travaux de la D7n les points de collecte ont été remplacés par des conteneurs enterrés afin d'améliorer l'esthétisme sur cet axe de circulation.

Enfin, concernant la problématique de propreté du centre ancien, un travail est actuellement entrepris entre les services communaux et intercommunaux pour trouver des solutions pour améliorer la qualité de vie.

Rappel des consignes

Afin d'améliorer encore les résultats obtenus, il est important de rappeler les consignes de tri.

Vous trouverez ci-contre une copie du document qui vous a été distribué.

Les nouveaux projets : mise en place du système Cliiink - la consigne verre moderne

Au cours du mois de juillet, un système de consigne du verre va être déployé sur les colonnes à verre. Le principe est le suivant, après avoir téléchargé l'application Cliiink sur son smartphone ou s'être doté d'un badge distribué en commune, chaque administré qui ira vider du verre dans une colonne devra s'identifier sur la box Cliiink. Pour chaque déchet en verre déposé dans la colonne, vous cumulerez des points, ces points pourront ensuite être échangés contre des réductions chez les commerçants partenaires.

Chaque habitant d'Orgon va dans les prochains jours recevoir un document explicatif dans sa boîte aux lettres.

Pour toute question concernant les déchets, vous pouvez contacter la communauté d'agglomération au 04 32 61 96 38.



TRI Comment trier les déchets ?

- Cartons / Papiers / Journaux / Magazines**
 - EN VRAC, PAS EN SAC !
 - PENSEZ À BIEN PLIER LES CARTONS
 - NOUVEAU : Cartons et papiers dans le même conteneur
 - >>> Tous les papiers se trient et se recyclent !
- Emballages plastiques, métal, briques alimentaires**
 - EN VRAC, PAS EN SAC !
 - BIEN VIDÉS, ET NON LAVÉS
 - NOUVEAU : TOUS LES PLASTIQUES SE TRIENT !
 - pot de yaourt, barquettes, sacs et film en plastique, etc.
- Ordures ménagères**
 - EN SAC FERMÉS MAXI 100 LITRES
 - Conteneurs : Vaisselle cassée, Couche culotte, Reste de repas
- Pots, bocaux et bouteilles en verre**
 - EN VRAC, PAS EN SAC !
 - BIEN VIDÉS, NON LAVÉS
 - SANS BOUCHON NI CAPSULE

Bornes de recharge pour les véhicules électriques



C'est dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir que le SMED13 a mis en place un réseau de recharges pour véhicules électriques. Cette opération, intitulée *Simone*, a été soutenue par l'ADEME. Elle participe ainsi à l'électro-mobilité dans le département des Bouches-du-Rhône et s'inscrit dans une démarche nationale de développement de la mobilité électrique. L'objectif est de permettre à tout usager d'aller plus loin en rechargeant facilement son véhicule.

À Orgon, une borne de recharge électrique sera installée Place Albert Gérard.

Opération façades Embellissement des façades et des paysages de Provence

Embellir les façades et les paysages de Provence, tel est l'objectif de l'opération façades initiée par la commune d'Orgon, aidée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et accompagnée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône. En conjuguant plus-value du patrimoine privé et réhabilitation du centre ancien, les ravalements de façades contribuent à l'amélioration du cadre de vie et du paysage urbain et valorisent l'image de la commune dans son ensemble. Pour la mise en œuvre de cette opération renouvelée, un règlement d'attribution de la subvention opération façades en cours de rédaction fixera les règles et modalités d'attribution de la subvention opération façades, décrira le déroulement de la procédure et les étapes de l'opération. Il sera signé par le demandeur de la subvention qui en approuvera le contenu.

Ce sera à l'issue des travaux sur la D7n que l'opération sera déployée pour relancer la rénovation des façades des maisons bordant cette voie (septembre-octobre 2019).

Le taux d'aide actuellement fixé à 35% passerait à 80% du montant HT des travaux dûment justifiés..

Conditions d'accès aux massifs forestiers

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal. Pour votre sécurité, restez informé.

Quatre couleurs permettent d'identifier les conditions de présence :

Niveau	Conditions d'accès, de circulation et présence des personnes
Niveau vert	Autorisé
Niveau jaune	Autorisé
Niveau orange	Autorisé
Niveau rouge	Interdit

Ces niveaux de danger sont déterminés quotidiennement par massif forestier et par commune. Ils sont consultables à partir de 18h00. Sauf circonstance exceptionnelle, ces informations sont valables pour la journée du lendemain.

Certains espaces, Z.A.P.E.F. - Zones d'Accueil du Public en Forêt, particulièrement aménagés pour garantir la sécurité des visiteurs peuvent vous accueillir même en niveau de danger **Rouge**, sauf en situation de risque exceptionnel.

Le Maire, au titre des pouvoirs de police, peut aller au-delà des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules à moteur (sauf sur les voies ouvertes à la circulation publiques) sont interdits toute l'année.

Échos de la Médiathèque

La Médiathèque vous permet d'emprunter gratuitement pour trois semaines, romans, magazines, bandes dessinées, documentaires, albums, CD et DVD.

C'est 5 300 livres adultes, 5 300 livres jeunesse, 11 abonnements, 1000 CD, 650 DVD qui sont à votre disposition. Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer, nous pouvons leur porter les documents à domicile.

Nous vous proposons également un espace détente où vous pouvez boire un café, écouter de la musique, vous retrouver, ainsi qu'un accès wifi gratuit. Vous avez besoins d'outils numériques, d'internet, d'aide au quotidien ? Nous mettons à votre disposition quatre ordinateurs et vous proposons de vous aider à mieux maîtriser ces outils. Prenez rendez-vous pour un atelier personnalisé.

 Samedi 12 janvier, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale 13, nous avons goûté à une lecture insolite. Muni d'un casque, nous avons écouté Vincent HERMANO, comédien, lire des extraits du *Radeau de la sardine* de Manuela DRAEGER, collection médium à l'École des Loisirs. La musique créée par Nicolas THEVENET nous plongeait dans une ambiance étrange et sensible. Durant trente minutes, nous nous sommes laissés aller au gré des mots dans un univers onirique.

 Samedi 19 janvier, nous nous sommes laissés bercer par les vers de Guillaume APOLLINAIRE. Nous avons découvert dans *Poème à Lou* le lyrisme d'un discours amoureux et la vie d'un soldat pendant la première guerre mondiale, ce qui donne à cette œuvre une forme originale.

 Samedi 26 janvier, s'est déroulé une rencontre et un échange de nos coups de cœurs de la rentrée littéraire de janvier.

 Vendredi 1^{er} février, Catherine RIBOTTON, professeur agrégée d'histoire, a proposé une conférence *Se soigner autrefois - Médecins et guérisseurs dans la France de l'ancien régime*. L'art de soigner répondait à des préoccupations que nous avons encore aujourd'hui. La maladie était d'abord considérée comme un déséquilibre des humeurs du corps mais aussi comme un châtement divin. Guérir devait donc être l'œuvre de dieu que l'on priait pour obtenir son pardon, tout en y ajoutant saignées, lavements, purges, remèdes à base d'or, d'yeux d'écrevisse et en utilisant de nombreuses plantes. Il y a concurrence entre une médecine officielle pour les riches, représentée par les docteurs en médecine,





les maîtres chirurgiens et les apothicaires et une médecine parallèle pour le monde rural et pauvre.



Mercredi 27 février, la Médiathèque a reçu André MOREL, auteur, comédien et metteur en scène. Il nous a présenté grâce à une lecture théâtralisée son livre *Confession d'un crime parfait*. Ce roman, entre polar et immersion dans les années 60, est avant tout l'histoire de trois adolescents fusionnels, deux garçons et une fille. Tous les trois rêvent d'un destin hors normes. On y croise des personnages avec du caractère comme une révolutionnaire de l'arrière-pays provençal, un travesti du quartier Belsunce à Marseille... mais ce roman est aussi celui d'un drame que confesse le narrateur cinquante ans après les faits... mais lequel ?



Vendredi 8 mars, dans le cadre de la Journée de la Femme, la Médiathèque a choisi de mettre à l'honneur le rôle des femmes pendant la Grande Guerre. Leur quotidien, leur souffrance dans les régions occupées, leur participation en tant que paysannes, ouvrières, infirmières, conductrices mais aussi la difficulté pour les veuves de faire leur deuil. C'est Quentin LEFEVRE qui a animé cette soirée du souvenir.



Mardi 26 mars, la Médiathèque a invité Claire PANTEL, conteuse à venir ouvrir son livre-visualise sur des histoires des quatre coins de la terre pour dire la beauté de la nature. Elle souffle des flocons de papier et des feuilles de calendrier. Jour après jour, le temps change - lundi, mardi, mercredi...



Jeudi 4 avril, le tout jeune public de la crèche et du réseau des assistantes maternelles a été captivé par le spectacle musical de la compagnie Maïrol, *Tendre jardin*, spectacle où l'on parle, on chante et où les instruments sont les vedettes, la guitare, le carillon, les appeaux, les instruments de jardinage et même... un sèche-cheveux. Un jardin est l'endroit rêvé pour rêver.





Les grands projets du Musée

◆ Lancement de nouvelles actions grâce au projet Leader piloté par le musée Urgonia

Depuis janvier, des ateliers d'initiation au dégagement de fossiles sont proposés à raison d'une séance par mois. Cette animation, programmée dans le cadre de l'action 2 du dispositif Leader Pays d'Arles dont bénéficie le musée, rencontre un joli succès. La mise à disposition du lieu définitif ayant pris du retard, les ateliers ont été réalisés provisoirement dans le local des arènes jusqu'au mois de mai de manière à bénéficier du chauffage. Depuis le mois de juin, ils se déroulent dans la cour du musée.

Autre action importante, la création d'itinéraires et de circuits géotouristiques répartis sur l'ensemble du territoire des Alpilles. Les géosites ont été sélectionnés, la phase de définition des circuits (pédestres, mixtes, thématiques, transversaux) est en cours.

Également dans le cadre de ce programme, le développement de partenariats se poursuit. Plusieurs avis favorables émanant de structures publiques et privées régionales œuvrant dans la valorisation du géopatrimoine ont été recueillis : la Paléogalerie, le Muséum de l'Ardèche et les Mines de Bruoux.

Dans le cadre du voyage de Presse organisé par le PETR du Pays d'Arles le 28 mai, le musée a reçu la visite de Mohamed RAFAÏ, président du GAL (Groupe d'Action Locale qui assure la mise en œuvre du programme) et des représentants des médias de la presse écrite et audiovisuelle locale : La Provence, Alpilles TV et Soleil FM.



◆ La réunion du comité de suivi du musée affiche un bilan positif

Le comité de suivi du musée Urgonia s'est réuni le 08 février. La séance a débuté par un hommage rendu à Guy ROBERT pour le soutien constant qu'il a apporté au musée tout au long de sa fonction de premier magistrat de la ville. La séance s'est poursuivie par l'élection de Jean-Claude MARTARELLO, actuel maire d'Orgon à la présidence du comité.

L'ordre du jour était dense. Le bilan d'activité et les enseignements tirés depuis quatre ans pour le musée, présentés par Fabrice AUBERT et Marine GILTZINGER, ont permis d'aborder de nombreux points liés à l'amélioration de son fonctionnement ainsi que celui du service Culture, Communication, Tourisme et Protocole dirigé par Karine MAZZETTA avec lequel il est actuellement mutualisé. Evelyne CREGUT, paléontologue, ancienne conservatrice du musée d'Histoire Naturelle d'Avignon et Jean PITON, archéologue associé au musée de l'Arles Antique, ont fait part de leurs expériences du milieu muséal afin de gérer et anticiper les difficultés liées à l'évolution de la fréquentation du musée, l'accroissement des collections, les futurs changements territoriaux et l'évolution de la loi Musée (2002). Emmanuel GOUTARD, directeur Omya du



Emmanuel GOUTARD, directeur Omya du

site d'Orgon a apporté un regard extérieur utile et intéressant ainsi que des conseils relatifs au mécénat d'entreprise.

Aux côtés de monsieur le Maire, Claudette ZAVAGLI, première adjointe et Anne-Marie ROBERT, conseillère municipale, ont écouté et réagi avec attention à l'ensemble des points évoqués.

A la faveur des échanges, de nombreuses décisions ont été validées ou débattues.

Parmi les plus importantes on retiendra :

- La mise à disposition d'un local destiné à l'aménagement d'une salle permettant la réalisation des ateliers d'initiation au dégagement de fossiles et aux fouilles tel que défini dans le projet Leader.
- L'étude de faisabilité concernant l'accueil d'étudiant dans le cadre de stages conventionnés avec une université sur des missions temporaires spécifiques.
- L'élaboration d'un nouveau Projet Scientifique Culturel Social et Environnemental (PSCSE) permettra de poursuivre le développement du musée, entamé par le PSC de 2015 dont la majorité des objectifs a été atteinte.

♦ Intervention lors du séminaire de restitution du Life des Alpilles

Le 20 février s'est tenu le séminaire de restitution et de clôture du programme Life des Alpilles piloté par le PNRA, dans la salle de l'Alpiliun à Saint-Rémy-de-Provence.

Les atouts du point information oiseaux et de l'exposition ornithologique du musée ont été présentés dans le cadre d'une table ronde consacrée aux actions de sensibilisations et d'informations du public, des scolaires et des acteurs locaux sur la richesse et la fragilité de l'avifaune des Alpilles.



♦ Le musée présent au congrès national de l'association française de Paléontologie

Le musée Urgonia était présent au congrès de l'Association Paléontologique de France qui s'est tenu à Aix-en-Provence dans le cadre de la célébration des 25 ans de la réserve géologique de Sainte-Victoire. Ce rendez-vous annuel a réuni une centaine de paléontologues professionnels et étudiants francophones afin d'échanger et de communiquer sur l'état des recherches et l'actualité scientifique.

L'action menée par le musée, en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine paléontologique local a été présentée à l'assemblée par Fabrice AUBERT. Le succès du partenariat établi entre le musée, la société Omya et de nombreux naturalistes passionnés a été remarqué. Plusieurs projets régionaux et nationaux, dans lesquels la participation du musée a été sollicitée confirment son rôle dans la valorisation du territoire.



♦ Projet SEGPA

Définir une action qui donne du sens à un projet de classe mené en S.E.G.P.A (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), tel était le but

de cette action définie par le musée Urgonia et Lionel GRANGEON, professeur d'atelier habitat au collège Mont Sauvy d'Orgon.

Afin d'améliorer la signalétique du sentier de la Pierre, marqué Valeur Parc Naturel, les élèves de deux classes ont réalisé des bornes en pierre taillée dans le cadre de leurs enseignements manuels. Ils ont confectionnés 13 bornes à partir de blocs aimablement mis à disposition par les Carrières de Provence de Fontvieille. Chacune porte une lettre gravée et la balise bleue normalisée de ce parcours communal. Chaque lettre correspond à un point d'intérêt patrimonial décrit dans le livret guide disponible sur le site chemin des Parcs. Mais pour l'heure, il faudra patienter encore quelque temps car leur mise en place ne sera pas réalisée avant l'automne.



◆ Restauration d'objets en bronze

Les objets antiques en bronze qui avaient été confiés à l'atelier de restauration *Artémuse* ont réintégré la vitrine de la salle archéologie. Cette première phase de stabilisation du mobilier métallique conservé dans les collections du musée a été réalisée grâce au financement réuni par l'association *Clio & Gaïa* à la suite d'un appel aux dons et au mécénat.

Le musée remercie l'association et l'ensemble des donateurs privés ainsi que la société Omya pour leur soutien dans cette action de sauvegarde et de conservation des collections.

Les rendez-vous du Musée

◆ Deux nouvelles expositions temporaires à ne pas manquer !

● *Ça grouille dans le gisement ! Faune et flore à découvrir* - Du 27 avril au 22 septembre 2019, 9h - 12h / 14h - 17h30 du lundi au samedi. Gratuit. Réalisée en partenariat avec la société Omya et Frédéric Pawlowski, directeur d'études au sein de la société ECO-MED, cette exposition dévoile une biodiversité insoupçonnée à partir des résultats des suivis écologiques de la carrière d'Orgon. Les nombreuses photographies réalisées sur le site et les panneaux explicatifs permettent d'apprécier la diversité de la faune et de la flore qui occupent ce milieu aujourd'hui.

● *Fossiles d'ailleurs* - Du 29 juin au 22 septembre 2019, 9h - 12h / 14h - 17h30 du lundi au samedi. Gratuit. La Terre recèle des trésors qui nous racontent une histoire passionnante. Qu'est-ce qu'un fossile ? Comment se forme-t-il ? Qui les étudie ? Autant de questions auxquelles tente de répondre cette exposition qui nous permet de voyager à travers une sélection de fossiles provenant de divers pays. Réalisée avec Francis Clément, Orgonnais passionné par l'univers de la paléontologie, le musée vous invite à découvrir une collection rassemblée durant des années consacrée



à cette passion.

♦ Le musée invité du salon des Agricultures de Provence

Le musée Urgonia était présent sur le salon des agricultures de Provence du 07 au 09 juin. Après avoir accueilli les scolaires le vendredi, Marine GILTZINGER et Fabrice AUBERT ont proposé diverses animations aux très nombreux enfants qui, accompagnés de leurs parents, sont venus découvrir ce salon dont la notoriété ne cesse de croître. Cette année, avec plus de 60 000 visiteurs, cet événement a permis la promotion du musée et de son programme d'animations développé dans le cadre du dispositif Leader soutenu par l'Europe, la



région Sud et le Pays d'Arles.

♦ Des activités pour toute la famille

Toute l'année, le Musée Urgonia propose aux visiteurs des animations afin de découvrir les collections en s'amusant.

■ Les activités de 2019 ont débuté avec les ateliers pédagogiques du projet Leader programmés lors des vacances scolaires.

En février, une quarantaine d'enfants a participé aux différents ateliers de peinture antique, moulage de fossiles, travail de l'argile et production du feu à la Préhistoire.

■ Au mois d'avril, les pirates ont débarqué au Musée !

En partenariat avec la Médiathèque d'Orgon et le Service Culture et Tourisme, la semaine du 8 au 12 avril a été consacrée à la piraterie à travers les âges avec une exposition adaptée aux enfants présentée au Musée, des contes à la Médiathèque, des chasses au trésor...

Enfin, une grande Journée Pirates, gratuite et ouverte à tous, a été organisée le 10 avril avec la troupe des *Casse-cou baratineurs* : magie pirate, tir à l'arbalète, présentation de l'équipement du pirate, pièce de théâtre en plein air Jack et le dernier trésor... toutes sont autant d'activités qui ont ravi le public pendant cette journée.

■ Comme chaque année au mois de mai a eu lieu la Nuit des Musées.

Cette année, le mauvais temps s'était invité à cette soirée, entraînant l'annulation de l'animation musicale programmée dans la cour du musée.

Néanmoins, les participants ont pu investir le musée et tenter de résoudre de nombreuses énigmes, afin de lever le voile sur l'identité de la momie retrouvée dans une mystérieuse tombe princière égyptienne.

La prochaine enquête aura lieu le 20 juillet lors de



la Nocturne dédiée aux dinosaures.

■ A l'inverse de la Nuit des Musées, les Journées Nationales de l'Archéologie se sont déroulées lors des journées chaudes du mois de juin.

Pas de panique, le musée est climatisé !

Afin de promouvoir le travail des archéologues, des vidéos, ainsi que deux expositions éphémères, ont été diffusées les 14 et 15 juin, sur les thèmes des métiers et des enjeux actuels de l'archéologie.

Des petits jeux en accès libre à disposition des enfants ont également plu aux adultes !



À venir

- Nocturne au Musée, samedi 20 juillet, de 19h30 à 23h : Ouvert en soirée, le Musée vous accueille pour jouer avec les dinosaures. Concert et petite restauration à l'extérieur.
- Ateliers de dégagement de fossiles, samedis 13 juillet et 10 août, de 10h à 12h : apprenez à dégager de vrais fossiles grâce aux explications d'un paléontologue et au matériel de dégagement spécifique. Adultes et enfants à partir de 8 ans, sur inscription uniquement, 5 euros par personne.
- Ateliers pédagogiques, enfants à partir de 6 ans, sur inscription uniquement, 3 euros par personne :
- Lundi 8 juillet : Feux sur la lumière antique
- Vendredi 12 juillet : Echappez aux dinosaures !
- Mercredi 17 juillet : Moulage de fossiles
- Mardi 23 juillet : Les potiers du Néolithique
- Jeudi 25 juillet : Couleurs calcaires
- Mardi 30 juillet : L'héraldique au Moyen Âge
- Jeudi 1^{er} août : Les oiseaux des Alpilles
- Mardi 6 août : Echappez aux dinosaures !

Focus

Ça grouille dans le gisement ! Faune et flore à découvrir

Mais de quel gisement s'agit-il ? Il s'agit du gisement d'Orgon à partir duquel est extrait de la roche calcaire.

Quel type de roche ? Une roche sédimentaire très blanche et exceptionnellement pure appelée calcaire Urgonien en référence au nom du village.

Comment est extraite cette ressource minérale ? A partir d'une carrière ouverte dans la pinède, au pied du massif.

Une carrière ! Mais n'est-il pas paradoxal d'intituler cette exposition : « ça grouille dans le gisement » alors qu'il est question d'un site d'extraction de la roche ?

Pas du tout ! Venez voir l'exposition, vous serez étonnés par la diversité du vivant occupant cet environnement modifié par l'activité humaine.

Le suivi de l'exploitation révèle en effet la présence d'une diversité de milieux où se développent et vivent une végétation et une faune très variées. Cette exposition dévoile, pour la première fois, la biodiversité qui s'est développée sur le site d'exploitation du calcaire urgonien, sur la commune d'Orgon dans les Alpilles.

Les sols remaniés hébergent des plantes herbacées alors que les secteurs les plus anciens, abritent des espèces typiques des garrigues avec quelques espèces ligneuses. Parmi les animaux, les invertébrés sont largement représentés par les insectes, les araignées et les scolopendres. Les batraciens qui bénéficient de la lagune et des trous d'eau pour se reproduire comptent plusieurs espèces de crapauds et de grenouilles. Les reptiles qui affectionnent les milieux rupestres avec une végétation basse trouvent dans le site un lieu favorable à leur développement. C'est ainsi que l'on observe plusieurs lézards dont la plus grande espèce de France à la fois rare et menacée : le lézard ocellé. De nombreux oiseaux affectionnent le site car il leur offre des zones dégagées propices à la chasse et des parcelles végétalisées où abondent les graines. Les chauves-souris fréquentent également le lieu pour s'alimenter ou se loger dans les anciens fronts de taille.

Venez découvrir en détail cette diversité grâce aux panneaux explicatifs et aux nombreuses photos. Exposition réalisée en partenariat avec la société Omya, Frédéric PAWLOWSKI, directeur d'études au sein de la société ECO-MED et l'association Clio & Gaïa.



Service Culture et Tourisme

Tout au long de l'année, le Service Culture et Tourisme participe au rayonnement culturel de la commune en organisant des manifestations ou en s'associant avec les associations ainsi que d'autres structures éducatives et pédagogiques.

De plus, afin de favoriser la communication, mieux informer et mettre en avant toute la richesse culturelle et associative de notre village, la commune d'Orgon a décidé de remplacer l'ancien panneau lumineux devenu obsolète par un panneau beaucoup plus grand, en couleur et placé le long de la D7n au niveau des feux de circulation du pont de Bazardes.

Vous retrouverez le bilan du travail exceptionnel que font nos associations dans le Bulletin Municipal de début d'année. Vous pourrez découvrir dans le livret du Pôle Culturel l'agenda des manifestations de la commune prévues pour le second semestre 2019. Voici une rétrospective des divers événements organisés par ce service au cours du premier semestre de l'année 2019.



Concert de l'Orchestre Philharmonique de Craiova

Ce concert du dimanche 6 janvier fut un moment de pur bonheur. L'Orchestre National et l'Opéra de Craiova avec leur chef d'orchestre François-Robert GIROLAMI nous ont présenté un panel d'opérettes viennoises jouées et chantées de STRAUSS, LEHAR, KALMAN à OFFENBACH.

Concert de Barbara Furtuna

Créé il y a quinze ans, Barbara Furtuna fait rayonner la langue corse loin de ses frontières. Jean-Philippe GUISSANI, Maxime MERLANDI, Fabrice ANDREANI et André DOMINICI lui confèrent ainsi un message universel de tolérance, une main tendue au-delà des différences. Fidèles aux traditions de l'île, à ses valeurs et à son histoire, ils ont ouvert une voie artistique quasiment unique. Leur voix ont raisonné en ce mardi 9 avril dans l'Église Paroissiale pour le plus grand bonheur du large public.



Lundi de Pâques

Comme chaque année, un large public s'est retrouvé autour d'un pique-nique familial et champêtre. Après l'apéritif offert par la Municipalité, les quelques cent cinquante convives ont partagé les repas tirés du sac, agrémentés par les crêpes de William et Brigitte et les salades proposées par l'association Prestige de l'Église. Puis les jardins ont résonné, sous la baguette de Guy SYLVESTRE qui dirige l'Harmonie du Soleil, pendant que les enfants participaient aux ateliers créatifs avant la tant attendue chasse aux œufs en chocolat que les plus grands avaient soigneusement cachés.



Festival de la Pierre



Ces deuxièmes rencontres de sculptures se sont déroulées du samedi 8 au lundi 10 juin, en partenariat avec les sociétés Omya, et Durance Nettoyage, l'atelier d'art d'Elisabeth IMBERT et Christine de TRINCAUD, le sculpteur et tailleur de pierre Xavier STOUVENOT, l'association mollégeoise du sculpteur Jean VARGAS.

Les nombreux participants ont pu voir à l'œuvre les cinq sculpteurs et participer à des ateliers d'initiation à la sculpture sur divers supports.

La sculpture hommage à Guy ROBERT sera dévoilée au public le vendredi 23 août à 18h30 lors de l'inauguration de l'Esplanade de l'Espace Renaissance.

Concert de l'ensemble vocal Muzaique

Dimanche 16 juin s'est déroulé le concert de l'ensemble vocal Muzaique en l'Église Paroissial avec au programme :

- *Rhapsodie pour Alto* de Johannes Brahms.
- *Jubilate Deo* de Dan Forrest.
- *Stabat Mater (opus 138)* de J G Rheinberger.



Espace Culturel et Festif Renaissance

L'Espace Renaissance est un lieu de rencontres, de découvertes et de convivialité qui rassemble plusieurs structures culturelles, éducatives et associatives du village. En effet, les élèves de l'école élémentaire y ont présenté leur chorale de fin d'année. Les élèves du Collège Mont-Sauvy ont assisté à différents spectacles, tous comme les enfants de l'école maternelle ou encore ceux de la crèche.

Ce lieu polyvalent de concerts, pièces de théâtre, one man shows, expositions ou autre manifestations culturelles et artistiques a vu sa saison clôturée par deux représentations exceptionnelles des *Chevaliers du Fiel* organisées par La Cie de Beaugreg'Art.

À cette occasion, nos Services Techniques, venus en tenue appropriée, ont été mis à l'honneur. Une jolie récompense pour ces Messieurs.



École maternelle

Projets

L'arbre au fil des saisons et l'arbre à travers l'Art

Ce projet a été mené, sur l'année scolaire 2018 / 2019, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles et l'association Chemin Faisan.

Tous les enfants sont allés en colline pour observer un arbre à chaque saison et relever les changements et évolutions de la Nature.

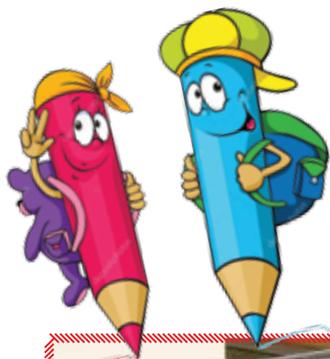
Plusieurs oeuvres, représentant des arbres, ont été observées en classe et les enfants sont allés aux Carrières de Lumières admirer l'oeuvre de Vincent VAN GOGH.

L'exposition de fin d'année regroupe tous les travaux des enfants sur l'année scolaire.





École élémentaire



L'année scolaire pour nos enfants de l'école élémentaire d'Orgon a été, une fois de plus, riche en projets divers et variés.

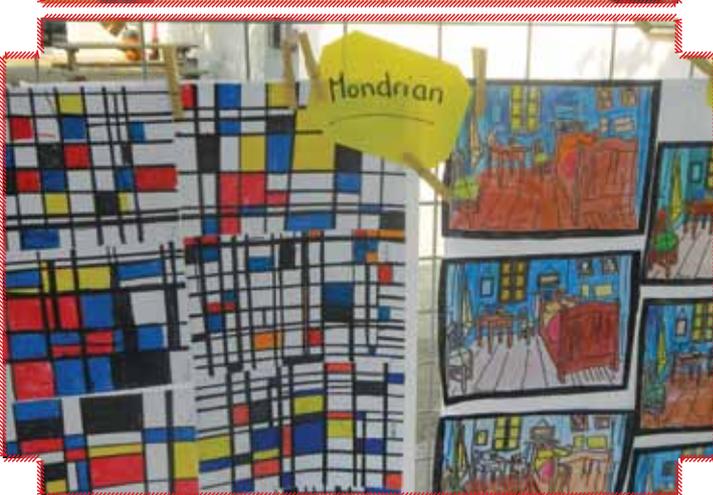
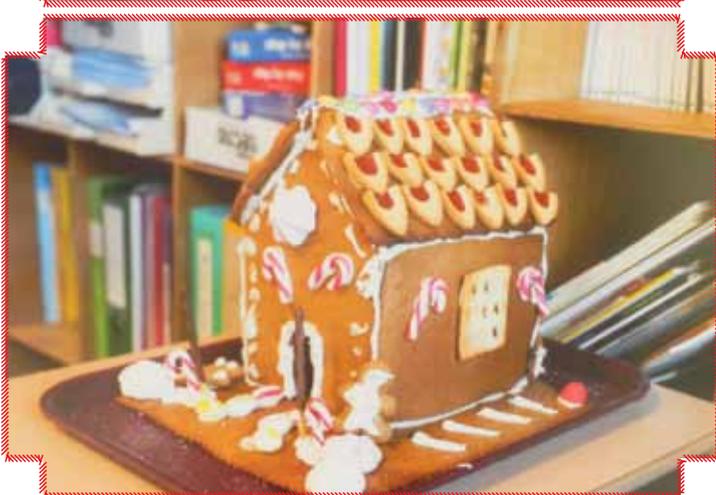
L'aboutissement le plus spectaculaire a été celui de la chorale des élèves avec une représentation publique à l'Espace Renaissance le mardi 18 juin dernier. Les familles et amis de l'école se sont massivement déplacés pour assister au spectacle et les enfants ont ressenti un beau sentiment de fierté suite à leur prestation.

Tous les projets artistiques ont fait l'objet d'une exposition à l'école en fin d'année. Cette exposition des travaux d'élèves aurait dû être présentée lors de la kermesse mais l'épisode caniculaire qui a « paralysé » les actions de l'école l'a repoussée au mois de juillet lors d'une matinée Portes Ouvertes aux parents.

Le projet en lien avec le Parc Naturel Régional des Alpilles a donné naissance début 2019 à une parcelle de jardin potager dans l'enceinte scolaire et les enfants ainsi que les enseignants souhaitent pouvoir continuer ce projet d'implantation de divers jardins dans l'école en 2019 - 2020.

L'équipe pédagogique accueillera un enseignant supplémentaire en septembre 2019 car dans la continuité des dédoublements CP, la mesure de dédoublement CE1 sera effective à Orgon à la rentrée.

Nous souhaitons d'excellentes vacances à tous nos élèves et à leurs familles et nous nous retrouverons le 2 septembre 2019 pour une rentrée scolaire chargée de nouveaux projets pédagogiques, artistiques et culturels.



Les moments festifs du restaurant scolaire

Grande nouveauté cette année ! Pour le plus grand bonheur de tous, des ateliers barbecue, crêpes et autres gourmandises ont été proposés aux élèves des écoles maternelle et élémentaire. Une manière originale de concevoir les traditionnels repas au restaurant scolaire. Merci à ces dames qui toute l'année œuvrent pour que vos enfants prennent plaisir à manger au restaurant scolaire.



Encore une nouvelle année qui se termine au Collège Mont-Sauvy

Les élèves ont pu vivre de belles expériences au travers de diverses actions.

■ Le collège Mont-Sauvy d'Orgon a participé cette année pour la première fois au *Trophée d'improvisation culture et diversité*, parrainé par Jamel DEBBOUZE et par l'entreprise orgonnaise ID Logistics, trophée qui rassemble les collégiens de seize villes de France. Pour cette 1^{ère} année au collège Mont-Sauvy, l'association *Les ateliers du Toucan* de l'Isle sur la Sorgue ont sélectionné 23 jeunes collégiens (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) lors d'auditions en début d'année. Ils les ont formés, leur ont permis de progresser et de gagner en confiance, lors d'ateliers ayant lieu tous les mardis midis au collège, où le plaisir du jeu était de rigueur. Une élève de l'atelier, Marlie, a été choisie pour représenter le collège, en demi-finale à Lille (59), puis en finale au théâtre de la Madeleine à Paris. L'équipe du Vaucluse dont elle faisait partie, a brillé lors de cette finale, et a gagné pour la 1^{ère} année le trophée national d'improvisation culture et diversité.



■ Les benjamines de l'équipe de handball ont été sacrées championnes départementales et ont terminé sur la seconde marche du podium lors des championnats académiques.

■ Le collège a également eu le privilège d'accueillir l'orchestre philharmonique de l'Opéra de Marseille, son incroyable chef d'orchestre et ses 50 musiciens, dans la salle Renaissance prêtée par la Mairie pour cette occasion, dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Départemental 13, l'Opéra de Marseille et l'Éducation Nationale. Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} ont pu découvrir les chefs d'œuvres de Beethoven avec un autre regard et les oreilles grandes ouvertes.





- ❑ Les voyages ont été nombreux : une semaine au ski pour une classe de 6^{ème} ; un séjour de cohésion à Porquerolles avec une classe de 6^{ème} et la 6^{ème} SEGPA ; le traditionnel séjour d'activités de pleine nature des 5^{ème}, qui a permis à 76 élèves de découvrir le Vercors. Tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui apprennent l'allemand sont partis sur les traces des contes de Grimm. Un grand merci à leur professeur, Mme DELEPAUT, qui a organisé ce voyage. Un voyage à Saint-Michel de l'observatoire a amené les élèves la tête dans les étoiles.
- ❑ Les élèves ont pu également bénéficier de nombreuses sorties leur permettant de découvrir notre belle région et toutes ses richesses culturelles.
- ❑ Les talents du collège ont pu s'exprimer sur la scène lors de la journée *Portes ouvertes* le vendredi 3 mai. Une belle occasion d'accueillir les futurs élèves de 6^{ème} et leur famille qui se sont déplacées en nombre. Encore une belle réussite !



Après six années passées dans ce magnifique collège, il est temps pour moi d'aller découvrir d'autres horizons. Je laisse ma place de principal à Mr Bernard NAHON, actuellement au collège du Calavon dans le Vaucluse. Pour ma part, je serai l'an prochain au lycée Benoit de l'Isle sur la Sorgue. Je tiens à remercier tous les élèves que j'ai pu accompagner pendant ces six années et qui j'espère, garderont un bon souvenir de leur collège. Je remercie les parents d'élèves avec qui j'ai pu travailler en toute confiance, et cela a été très important pour moi. Et bien sûr un énorme merci à la commune d'Orgon, à Mr Le Maire, qui nous a beaucoup aidés et toujours entendus. Merci à Mme ROBERT qui a participé très activement à tous nos conseils d'administration et à Mme BELHEINE qui a fait preuve de beaucoup de patience et de disponibilités. Je garderai un excellent souvenir de mon passage au collège d'Orgon où il fait bon vivre et travailler.

Christine ZOBIRI - Principale du collège Mont-Sauvy



Accueil adolescents Main dans la Main

L'été 2019 a commencé, à l'Accueil Ados d'Orgon, comme chaque année avec la fête de la musique, le 21 juin, sur la place du Four à Chaux qui a réuni quatre groupes : Blurry, So Mazing, The Yellow Stones et Les Indécis, mais aussi Daren et Lino qui ont interprété deux chansons.



Le programme de l'été s'annonce chargé. En effet, les jeunes ont réalisé de nombreux projets, notamment le projet *Prévention* qui se déroulera à Gardanne le 3 juillet lors d'un Tremplin de Jeune Talent sur le thème de la prévention, organisé par la gendarmerie d'Aix-en-Provence et le CLSPD. Le groupe Blurry composé de Jeanne ARGOT, Laurie KESSEL, Lolie MARTINEZ et Stella JURET avec l'aide d'Erwann MBOUTTI, représentera l'Accueil d'Orgon lors de ce Tremplin.



Les jeunes ont participé à la création d'une chanson *Faux Départ*, ainsi qu'à la réalisation d'un clip vidéo. Pour le tournage du clip de nombreuses personnes du village se sont prêtées au jeu d'acteur. Le 28 juin le groupe Blurry a proposé une soirée sur le thème de la prévention avec au programme un test du code de la route entre parents et jeunes avec le soutien de l'association TMS (Transport Mobilité Solidarité), un concert du groupe Blurry, ainsi que la diffusion de leur clip vidéo en avant-première. L'association TMS a pour but de développer l'accès aux transports et à la mobilité, nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle, pour les publics jeunes et adultes.

L'été continue avec un second projet *Après-midi et Soirs Estivaux*. L'une de ces soirées se déroulera le 12

juillet sur la place du Four à Chaux, avec au programme, tournois de dégommeur, buvette, pétanque, jeux en bois et concerts. Ce projet a été mis en place par Maëlys COSTE et Léa BERTHIER.

Suivi de l'incontournable séjour vacances de Manosque avec son Festival de musique du 15 au 19 juillet.

Le 7 août prochain, à l'école élémentaire d'Orgon se déroulera le projet Push-Car mis en place par Djaleel BOUFNAR, Hamza CHADLI et de nombreux autres jeunes de l'accueil. A cette occasion, les accueils de loisirs (petits et grands) de Saint-Andiol, Plan d'Orgon et Orgon se retrouveront pour une série de courses de Push-Car. Merci à l'accueil de loisirs Lou Pitchoun de nous accueillir.

L'été se terminera avec le projet *Ville Vie Vacances*, réalisé par les jeunes durant toute l'année. Il se déroulera en Loire Atlantique ainsi qu'en Vendée. Nous aurons la chance de découvrir l'Atlantique, le Puy du Fou, les machines de l'île de Nantes, et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Ce projet aura lieu du 12 au 16 août, avec pour thème « Sur les traces de la Liberté... ». De plus cette année, l'Accueil ados à accueillis trois bénévoles : Adriana GAGGINI, Fatna EL HAJJAJI et Juliette CORNELIUS, anciens jeunes de l'Accueil Ados. Deux d'entre elles accompagneront les jeunes sur ce projet et viendront renforcer l'équipe d'animation. Pour ce projet, dans le cadre du Fond de Participation des Habitants, proposé par Terre de Provence, nos bénévoles ont fait une demande de subvention pour la location des minibus durant ce séjour.



Les temps forts de l'été : une journée de plongée sous-marine exceptionnelle avec l'association CODEP 84 et la FFESSM, le Zik Zac festival d'Aix-en-Provence, ainsi que diverses autres activités comme piscine, journée plage, parc aquatique, meilleur pâtissier, battle de danse, Parc Spirou...

Enfin, l'Accueil Ados Main dans la Main reprendra du service au mois de septembre, en temps périscolaire après les cours, ouvert aux 11 / 17 ans à partir de la 6^{ème}. Il sera ouvert du mardi au jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 16h30 à 19h30 et le mercredi de 13h30 à 18h00. De plus, l'Accueil est ouvert un samedi par mois de 14h00 à 18h00. Un panel d'activités est proposé, tels que des jeux, du sport, de la musique, des sorties variés, ping-pong, baby-foot, console de jeux et autres activités selon les désirs des jeunes.

Pour s'inscrire à l'Accueil Ados les tarifs sont :

- 15€00 d'adhésion à Familles rurales.
- 5€00 de participation pour le temps périscolaire.
- 10€00 pour les samedis.
- 1€50 chaque mercredi.

Lors des petites ou grandes vacances, le tarif de la journée sans repas est de 7€00 ou barème LEA.

Barème LEA	Quotient familial (QF) compris entre	
	Participations familiales par jour	
	0 € - 300 €	1€50
	301 € - 600 €	3€60
601€ - 900€	6€00	

L'animateur Marc-Antoine CAILLY et le directeur Olivier MALAGAMBA seront heureux de vous accueillir à l'Accueil Ados d'Orgon Main dans la Main .

Accueil périscolaire et de loisirs Lou Pitchoun



*Association Lou Pitchoun
Route de Bazarde, 13660 Orgon
04.90.73.07.90
association.lou-pitchoun@wanadoo.fr*

Les Pitchounets



Au cours de ce premier semestre 2019, notre association a soufflé ses deux bougies et le bilan de cette deuxième année est très satisfaisant.

En ce tout début d'année nous avons accueilli avec grand plaisir un nouveau membre qui a comme nous une motivation à toute épreuve pour apporter aux enfants accueillis un maximum d'animations.

Comme l'année dernière, nous avons suivi les fêtes et événements que dicte le calendrier (Galette des rois, Carnaval, Fête des Mamies, Pâques, Fête des Mamans, Fête des Papas, Fête de la musique....).

Les partenariats déjà établis ont été également renouvelés : Musée Urgonia pour une Chasse aux trésors extraordinaire et une activité peinture sur bois, Intermarché pour la Chasse aux œufs.

Une nouvelle collaboration s'est créée avec Madame Elisabeth IMBERT, sculptrice établie dans notre

commune, qui a bien voulu répondre favorablement à notre demande.

Cette année, le thème abordé avec le RAM a été la musique. Nous avons eu la chance d'assister à des séances animées par Monsieur Sébastien DEEST, musicien tout instruments. Les enfants et les nounous ont été conquis. Ces animations ont été un franc succès.



Le point fort de ce semestre est sans aucun doute notre sortie de fin d'année qui s'est déroulée à l'association Les Poneys de Provence à Lambesc. Les enfants ont pu profiter de jeux divers et variés, d'une ferme et surtout d'une balade à poney. La journée a été extraordinaire pour tout le monde. Et cette réussite nous la devons aussi aux parents qui ont répondu présents pour nous accompagner afin que la sécurité soit maximale.

Nous remercions encore et toujours nos généreux donateurs et la municipalité, qui sans leur soutien, nous ne pourrions pas offrir tous ces beaux moments aux enfants.

Maintenant nous devons d'ores et déjà penser à la rentrée. Les Pitchounets seront présents pour la journée des associations et la Féerie de Noël.

Nous comptons sur vous pour nous rendre une petite visite et échanger ensemble.



Le Relais des Bambins

En ce premier semestre, les enfants de la crèche Le relais des Bambins ont pu profiter de divers ateliers. Ils ont participé à des ateliers musicaux avec Sébastien de la compagnie *Fée d'hiver* et prendre plaisir à découvrir de nouvelles comptines, de nouveaux sons, à danser, et à manipuler les instruments de musique. Ils ont également pu participer à des ateliers avec la ferme pédagogique de Caumont-sur-Durance, *Les trois cabris*, qui vient une fois par mois investir le jardin de la crèche. Moutons, canards, poules, lapins, poneys, ânes, oies viennent à la rencontre des bambins et des parents pour le plus grand plaisir de tous.

Les enfants quittant la structure en août 2019 ont pu découvrir leur future école maternelle en avant-première. Chaque enfant a pu se rendre deux fois à l'école en compagnie des professionnels de la crèche, afin de visiter les lieux, participer aux ateliers, et découvrir les institutrices. Ce projet permet de rassurer les enfants et d'effectuer une transition plus douce entre la crèche et l'école.

Les familles ont également été les bienvenues tout au long de l'année pour s'investir dans la vie de la structure. Des ateliers-parents ont eu lieu tous les mois, durant lesquels ils créent, pâtissent, peignent, jouent, chantent avec les enfants.

La fête de l'été a malheureusement été annulée en raison des conditions météorologiques trop dangereuses pour les enfants mais en somme ce fut une année riche en découvertes et en partage !

Quelques précisions concernant l'été :

- ▶ La crèche fermera ses portes du lundi 05 août au lundi 26 août inclus (ouverture au public le mardi 27 août matin).
- ▶ Pour la rentrée, la crèche est complète. Cependant, les familles qui ont besoin d'un mode de garde occasionnel peuvent toujours s'inscrire et les enfants pourront être accueillis ponctuellement à partir de septembre 2019. La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 où une équipe de huit professionnels qualifiés veille au bien-être et à l'épanouissement de chacun.
- ▶ Pour s'inscrire, les familles peuvent venir directement sur place, à l'étage de la fédération Familles Rurales, au 19 bis chemin de la mine, auprès de la Directrice, Mme DUCHATELLE, ou par téléphone au 04 90 58 57 57.
- ▶ Pour les parents qui souhaitent une place pour la rentrée septembre 2020, il est conseillé de s'inscrire d'ores et déjà au même numéro ou sur place.

Bel été à tous !



Ils sont nés en 2019

FRANCES Clara, Josy, Marie le 22 janvier 2019
 BLACHERE Lauria, Christie, Stessy le 25 janvier 2019
 CORTES Isabelle, Linda le 12 février 2019
 GOMEZ EVARD Juanillo, Paco, Alain le 14 février 2019
 TATEM Isis, Salima le 5 mars 2019
 ORCET Jean-François, Alain, Patric le 10 mars 2019
 LACHGAR HERNANDEZ Rkia, Mariam le 15 mars 2019
 RABIER Emmy, Lola, Johannes le 17 mars 2019
 EL MANSOURI Imrane le 1 avril 2019
 MANDEREAU Agathe, Edith, Estelle le 4 avril 2019
 LUBRANO-LAVADERO Damien, Georges, Alain le 8 avril 2019
 NASRI Chahin le 3 mai 2019
 BOULET Charlize le 5 juin 2019
 SEFFUSATTI Sandro, Antonin le 12 juin 2019
 SADKI Ziad le 29 juin 2019
 GUERIN Laura, Alice, Marie le 3 juillet 2019



Ils se sont mariés en 2019

BENAHMED Smain et TLIBA Zohra le 16 mars 2019
 BOUALEM Mohamed Addel et MEGHAML A Chahrazed le 20 avril 2019
 RIAHI Eidi Abdel-Malik et GUEMRI Sana le 27 avril 2019
 DASSONNEVILLE Billy Champion et MORENO Sara Laurence le 6 mai 2019
 FERNANDEZ Anthony, Franck et AINOC Prescilla, Francine, Andrée, Lucienne le 11 mai 2019
 FRIGUECHE Mohamed et ZOGLAMI Ourya, Alyssa le 15 juin 2019
 TAVERNARO Marc, Pascal et DO Fabienne, Carmen le 22 juin 2019
 GARCIA Jean et CORTES Laurence le 24 juin 2019
 BROCHAIN Nicolas et TRONCY Marielle le 13 juillet 2019



Ils nous ont quittés

REYNAUD Anna, Yvonne née ROBERT le 24 septembre 2018

REYNAUD Jean, Amand 6 décembre 2018

DE LA TRIBOUILLE Jean Claude Henri Marie le 3 janvier 2019

VANDERSTRAETEN Roger, Victor, Jean-Marie le 18 janvier 2019

HOFFMANN Francis, Serge le 13 février 2019

SCHAFFNER Léopoldine, Marie-Thérèse née LEGOUT née 26 avril 2019

HAMEL Gillette, Hélène née BRÈS le 13 mai 2019

LÉVITE Jacques, Alain le 2 juin 2019

LAKRIK Fatima née EL BAGUAJ le 10 juin 2019

MRAD Hassen le 16 juin 2019

IBARZ Patricia, Marguerite, Angela, Jeanne née LATHUIN le 20 juin 2019

BORLE Grégory, Yves le 28 juin 2019

AZOUG Bariza née ZERMOULI le 10 juillet 2019



Jusqu'à présent n'étaient mentionnés dans la liste des actes d'état civil que les noms des personnes nées, mariées ou décédées dans la commune.

À la suite de plusieurs demandes des familles, nous élargissons cette liste à tous les Orgonnais de souche ou de cœur. Si vous souhaitez faire inscrire sur le bulletin d'Orgon la naissance, le mariage ou la disparition d'un être cher, s'adresser au service communication.

Hommage à Francis HOFFMANN



Adieu Gâté, à Dieu mon frère !

Tu as beaucoup voyagé. Parfois près, parfois loin.

Qu'importe la distance quand le cœur et l'esprit savent se retrouver.

Tu as puisé dans les livres de notre village tant et tant que les mots sont pauvres pour parler de toi.

Le Provençal, le pur Orgonnais que tu étais tire aujourd'hui sa révérence.

Je veux fermer tes yeux sur un moment de notre histoire où nous étions tous unis.

Puis, on a grandi, on croyait toucher les étoiles.

Les tiennes ont brillé très fort.

Tous les deux nous sommes restés très proches.

Tu as su partager ta vie avec maman et à ce jour, elle t'ouvre les bras là-haut pour la rejoindre avec papa.

À présent, tu vas pouvoir prendre des notes sur le paradis que tu vas retrouver..

De là-haut veille sur nous, comme nous avons veillé sur toi...

Tu demeures à jamais dans nos pensées.

Adieu Gâté ! À Dieu, mon frère !

Jean-Marc & Marie-José HOFFMANN

Francis HOFFMANN, en effectuant sa vie durant des recherches historiques et archéologiques sur Orgon, citons la découverte de la lampe à huile hébraïque à Lavau, en aimant passionnément son village, en me faisant connaître le fruit de ses trouvailles, a initié une partie de mon action : le Musée Urgonia, les restaurations de l'oratoire de la Madeleine, de la chapelle Saint-Gervais, au nom des Orgonnais je l'en remercie.

C. ZAVAGLI, Adjointe au patrimoine

Services municipaux

□ CCAS

Adresse : Mairie Place de la liberté, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi permanences de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

□ Mairie

Adresse : Place de la Liberté, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.

Email : mairie@mairie-orgon.fr

□ Police Municipale

Adresse : 1 Rue Jean Aubert, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.36.11.

En dehors des heures d'ouverture, contactez la Brigade Territoriale de Gendarmerie.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

□ Médiathèque Edmond Rostand

Adresse : 1 Rue de la Libération, 13660 Orgon. Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires : Mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et samedi de 10h00 à 12h30.

Email : mediatheque.orgon@gmail.com

□ Musée Urgonia

Adresse : Chemin des Aires, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.09.54.

Horaires : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Email : musee.urgonia@gmail.com / urgonia.publics@gmail.com. Site internet : www.musee-urgonia.fr

□ Service Communication, Culture & Tourisme

Adresse : Musée Urgonia Chemin des Aires, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.09.54.

Horaires : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Email : officedetourisme@orgon.fr. Site internet : www.orgon.fr

Santé

■ Infirmiers

Cabinet - 06.79.43.76.59

Mme Bado - 06.88.70.25.19

Mme Canal - 06.19.43.63.51

Mme Mas - 06.99.69.23.00

Mr Glory - 06.12.20.42.92

■ Cabinet de psychomotricité

Mme Parpeix - 07.67.48.66.32

Mme Tison - 07.83.42.45.98

■ Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

■ Hypnose Ericksonienne - Reiki unitaire

Mme Vento - 06.89.14.91.87

■ Kinésiologie

Mme Coste - 07.71.04.59.48

■ Kinésithérapeute

Mr Ferrero - 06.28.07.69.84

■ Médecins généralistes

Dr Bailleux - 04.90.56.79.94

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80

Dr Rolland - 04.42.56.58.42

■ Naturopathe

Mme Taillemite - 06.18.43.09.48

■ Orthophonistes

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65

■ Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

■ Bureau de Poste - ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30.

■ Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

■ Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

■ Crédit Agricole - 04.84.66.84.25

■ École élémentaire - 04.90.73.00.63

■ École maternelle - 04.90.73.05.48

■ Gendarmerie - 04.90.73.00.06

■ Pompiers - Numéro d'urgence - 18

■ R.C.S.C - 04.90.73.07.80

■ S.P.C.A.L. - 04.90.73.08.24

■ Transports scolaires - 04.90.73.37.87

■ Trésorerie de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

Permanences du Maire et des Adjoint

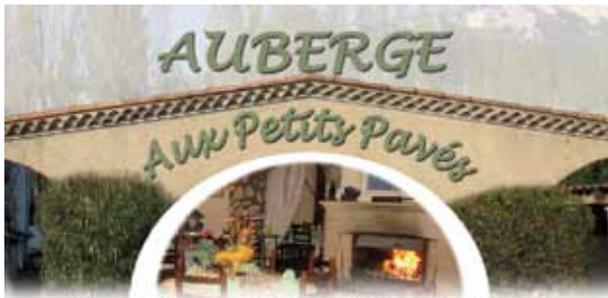
- Mr Martarello, Maire - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau du Maire.
- Mme Zavagli, déléguée à la culture, à la communication, à l'environnement, au patrimoine et au tourisme - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.
- Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales et à la politique de la ville - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau du CCAS.
- Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.
- Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports - Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00, mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoint.

Permanences à Orgon

- ◆ A.D.M.R. - Permanences le lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h15, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 à la Médiathèque. 04.90.50.75.20.
- ◆ Architecte conseil - Mr Cassulo. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.
- ◆ Assistant social C.A.F. - Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.
- ◆ Assistante sociale Conseil Départemental - Mme Vouland. Permanences le jeudi sur rendez-vous le matin en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.
- ◆ ATOL - ATOL psychologue - Permanences le mardi de 13h30 à 17h00 en Mairie, bureau des permanences.
- ◆ Avocat - Ordre des avocats de Tarascon - Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.
- ◆ CIDFF - Mme Liberator. Permanences tous les deux mois, le 3^{ème} vendredi sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 en Mairie. 04.90.93.47.76.
- ◆ Conciliateur de justice - Mr Cleret. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.
- ◆ Consultations pour les nourrissons P.M.I. - Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.
- ◆ Maison des adolescents - Mr Terrier. Permanences deux fois par semaine 14h00 à 16h30 en Mairie. 04.78.41.38.76.
- ◆ Mission locale - Mme Sabuco. Permanences le jeudi de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.
- ◆ PACT 13 - SOLIHA - Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.
- ◆ Relais Assistantes Maternelles - Mme Ferretti. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.
- ◆ TMS - Mme Tripodi. Permanence le mardi de 9h00 à 11h30 salle derrière La Poste. 04.90.73.00.01.

Autres permanences

- Assistante sociale M.S.A. - Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 14h00 à 16h00 à Marseille. 04.91.16.58.39.
- C.A.R.S.A.T. du Sud Est - Permanences sur rendez-vous. 39 60.
- Contrôleur M.S.A. - Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.
- Espace Info Énergie - Permanences le mercredi de 13h30 à 16h30 au service urbanisme de Châteaurenard. 04.90.96.43.86.
- Conseiller juridique - Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.
- Médiateur - Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95 ainsi que le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.



AUBERGE
Aux Petits Pavés

M. et Mme BRES et leurs enfants
Hôtel - Restaurant - RD7n - Entre Sénas et Orgon - 13660 ORGON
Tél. 04 90 59 00 22 - Fax 04 90 59 26 34 - aubergeauxpetitspaves@orange.fr



**VAL
DIT
ION**

DOMAINE DE VALDITON
PRODUCTEUR DE VINS ET HUILES D'OLIVE

ROUTE D'EYGALIÈRES
13660 ORGON
WWW.VALDITON.COM

UN LIQUIDE ALCOOLISÉ ET DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

ENTREPRISE MAÇONNERIE Gle ROBERT



EMGR

**Construction
Rénovation**
Travail de la Pierre

58 Av. de la Victoire • 13660 ORGON
ROBERT Kévin 06 42 35 84 95 • EMGR13660@gmail.com



Bon Cadeau
Ongles - Cils - UV

Le Bar à Ongles
Clerus de Sénas 13660 ORGON
06 66 85 60 18



HYDRO GARD agence **Sud Plastique Batiment**
1200 Route de Sénas RD7n - 13660 ORGON Sud
Tél 04.90.73.02.19 ou 04.90.73.03.26
commercial@sudplastiquebatiment.fr

**Arrosage
Pompe
Plomberie
Fosse**

**DEVIS D'ARROSAGE
GRATUIT
SUIVANT PLAN à L'ECHELLE**

**Piscine
Produit
Filtration
Bâche**

43°46'50.0"N 5°03'02.3"E

**AUBERGE
DU
PARC**

HOTEL - MARIAGES - RECEPTIONS
Tél. : 04 90 73 35 85
www.aubergeduparc.net



**DOMAINE DU
VAL DE L'OULE**
VIN DE PAYS DES ALPILLES

Route d'Eygalières
13660 Orgon - Tél. 33 (0)4 90 95 19 06
costebonne@wanadoo.fr - www.vignoblesbenoit.fr

La Tentation Gourmande
Boulangerie Pâtisserie
Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88
Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h
Fermé le mardi et dimanche après-midi



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

**S.A.R.L.
MOSTEFA**
Toute Rénovation



7, av. Lieutenant Colonel Reynaud **Tél. 04 90 73 07 54**
13660 ORGON Fax 04 90 73 31 84

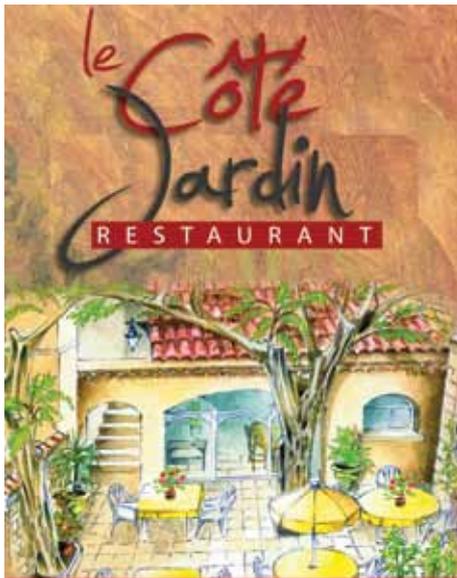


**Pompes Funèbres
Marbrerie**

VALLIS CLAUSA Robert

Permanence Téléphonique Dimanche et Jours Fériés
7j/7 - 24h/24

Morières-les-Avignon (84) **Orgon (13)**
04 90 33 45 86 04 90 73 34 80



Le Côté Jardin
RESTAURANT

4 Place Albert Gérard 13660 ORGON
Tel : 0490733107
Site : www.le-cote-jardin.fr

Restaurant Les Arcades
Chemin de Pied Gautier
13660 Orgon
04 90 73 34 40





La Grande Salle



Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS
Route d'Eygallères - BP n°10
13660 ORGON
www.omya.fr




Maîtres Guillaume AVY & Guillaume ROUGIER

15 chemin de la Mine – 13660 ORGON

Tél : +33 (0)4 90 73 00 30

Aurore DUPONT - négociatrice immobilière GSM : +33 (0)6 27 60 46 56

e-mail : negociation.13076@notaires.fr

Estimations, Transactions, Locations et recherches de biens

Toutes les annonces immobilières de notre étude sur :

www.carbonnier-rougier-avy-orgon.notaires.fr

www.immobilier.notaires.fr



**SEVERINE
REYNAUD**

• PHOTOGRAPHE •

Illuminez vos moments de vie

MARIAGE, GROSSESSE, NOUVEAU-NE, FAMILLE

Portraits & Reportages

www.severinereynaud.com

severinereynaud@gmail.com

06 16 56 86 88

